

Pommerit Le vicomte

°2
2014 / 2020

Bulletin municipal d'information • Août 2015



THÈME
Les jeunes en action



SOMMAIRE

Edito du Maire

3

→ Vie municipale

- Espace public et fleurissement 4
- Assainissement collectif 4
- Assainissement CA 2014 - BP 2015 5
- Budget 2015 : Où en sont nos finances 7
- Travaux bâtiments 10
- Travaux Voirie 12
- Vote des subventions communales 2015 14
- Aménagement des rues de Brest et de la Corderie 16
- Mise en œuvre d'une liaison douce à la Rotonde 17
- Nouveau plan guide et nouveaux panneaux 18
- Mobilisation pour un projet de santé territorial 19
- Urbanisme 20
- Cérémonie du 8 mai 2015 21
- La parole à la minorité 23

→ C.C.A.S. et Résidence de l'If 24

- L'Aide pour une Complémentaire Santé-l'ASC
- Association Ensemble Moins Cher 22 (AEMC22)
- Le mini-bus à la résidence de l'If
- Restructuration de la résidence de l'If

→ Vie scolaire 28

→ Vie associative 32

- Amicale du Folgoat
- Association de pétanque
- Le bagad Pañvril
- Korriganed Pañvril
- Chorale «La Bonne humeur»
- Comité d'animation
- Le comité de jumelage
- Tennis-club
- Cross sapeur-pompiers
- Népal - Le sentiment d'avoir été utile !
- Randonneurs du pays du Leff
- Mammenn
- ESPLM : trois dames à l'honneur
- Cafés de l'histoire
- Association «Don du sang»
- Téléthon 2014
- Le Bathyscaphe 2015
- Cabaret itinérant
- Résidence de l'If
- Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
- «Je suis Charlie»

→ CCLP et Conseil citoyen 40

- Aide financière pour la mise aux normes des dispositifs d'assainissement non collectif
- Repair Café
- Le kleub, le réseau des entrepreneurs
- Réforme territoriale

→ Informations diverses 42

- Zoom sur quelques activités économiques de la commune
 - ⇒ GV Elec
 - ⇒ Cœur en fleurs
 - ⇒ Ferme de Goazio
 - ⇒ Déménagements Héry
- Le pays touristique Terres d'Armor au 1^{er} janvier 2015
- Info-énergie des Pays du Trégor-Goëlo et de Guingamp
- Modification des critères d'attribution de la carte du combattant
- Breizhgo.com
- Le recensement citoyen obligatoire

Mémo

→ Permanence des élus : Maire et Adjointes :

Maire et adjoints et conseillers délégués sont à votre disposition pour un rendez-vous personnalisé, afin d'échanger avec vous sur vos questionnements et besoins.

En règle générale, dans un souci d'organisation, le plus simple est d'appeler la secrétaire à l'accueil qui se chargera d'arrêter le jour et l'heure du rendez-vous avec l'élu de votre choix, en lien avec les compétences de chaque adjoint ou conseiller adjoint notamment.

→ Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi matin : 09 h 00 à 12 h 00

Mardi au vendredi : 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00

Samedi : 09 h 00 à 12 h 00.

Tel : 02 96 21 74 39

mairiepommeritlevicomte@wanadoo.fr

→ Horaires d'ouverture de la Déchetterie :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 09 h 00 à 11 h 45 et 13 h 30 à 17 h 45.
Fermé les jours fériés

Jour de ramassage des OM sur la commune : Le **vendredi**

Tel : 02 96 21 92 90.

3 Eco points sur la Commune : salle Omnisport, arrière salle Socio Culturelle et Peregat.



Point de Vigilance : Impérativement mettre les déchets dans les conteneurs des éco-points.

→ Horaires d'ouverture de la Poste :

Du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00.

Tel : 02 96 21 74 59

Attention levée de la poste le samedi à 09 h 00.

→ Communauté de Communes / CCLP :

Horaires d'ouverture des bureaux :

- **Lundi au vendredi** de 09 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30

Le Samedi de 09 h 00 à 12 h 00

- Adresse rue du moulin de Blanchardeau BP 36 22 290 Lanvollon

- **cdc@c-lanvollon-plouha.fr**

- **Service Eau Urgence 24 h / 24 :** n° vert 0800 800 953.

- **Site Internet CCLP :** <http://www.cc-lanvollon-plouha.com/>

DIFFUSION :

Mairie de Pommerit Le Vicomte

Directeur de publication : Michel LANCIEN

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Michel LANCIEN / Josiane HIVARD

COMITÉ DE RÉDACTION : L'exécutif municipal

+ service administratif et direction résidence de l'If.

PHOTOS : Anita Gautier, Michel Lancien, Josiane Hivard, Marie-Stella Leroux, Yves Page

CONCEPTION ET IMPRESSION : Imprimerie Roudenngrafik, ZI de Bellevue - BP 10129

22201 Guingamp Cedex - Tel : 02 96 119 700 //

Fax : 02 96 119 707 // guingamp@roudenn.fr

Dépôt légal : 3^e trimestre 2015

Mot du Maire



Alain Gautier,
Maire

Ce bulletin municipal d'information paraît après une année complète de fonctionnement de la nouvelle mandature. Cette première année a été très dense en activité pour traiter ou préparer les dossiers en cours et ceux à venir.

→ Vous trouverez dans ce bulletin, les chiffres du budget 2015 qui présente des finances saines malgré la baisse de la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat, baisse qui doit se poursuivre jusqu'à l'horizon 2017.

Nous poursuivrons cette rigueur de gestion pour faire face aux baisses de dotations annoncées tout en réalisant des investissements : l'acquisition du cabinet médical, la seconde tranche du lotissement du Mezmeur, la réhabilitation de la toiture et le renforcement de la charpente du bâtiment qui abrite les services techniques et les pompiers suite à des dégâts d'après tempête, ainsi qu'une provision de 200 000 € pour le site de Triskalia.

En fonctionnement, notre budget a notamment été impacté par la réforme scolaire, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et de ce fait la mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

→ La commune est désormais propriétaire du cabinet médical de Mézennes depuis le 1^{er} Avril 2015.

Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu avec les médecins et les professions de santé ainsi que l'Agence Régionale de Santé avec en perspective la création d'une maison de santé et la recherche d'un 3^{ème} médecin.

→ Le site de Triskalia est en vente et une étude d'urbanisme a été engagée, étude qui débutera en septembre 2015.

Le but de cette étude est de requalifier ce site qui devra être adapté à la fois aux besoins de la commune en prenant en compte les services à installer, mais également adapté aux besoins privés et aux cheminements en centre bourg, tout en gardant la complémentarité et la synergie, avec la place du centre.

Cette étude d'urbanisme va être conduite par le Cabinet « Tristan La Prairie » associé avec d'autres partenaires spécialisés et fera l'objet de démarches de concertation avec les riverains, les professions de santé et la population.

→ Les aménagements de la liaison douce entre le bourg et Kerivoi sont terminés et permettent au cheminement piétonnier de rejoindre Kervec et le cœur d'îlot.

Les travaux d'aménagement de Kermilon sont également terminés.

L'entretien de ces espaces publics ainsi que le balayage des rues seront effectués à l'aide du matériel acquis cette année en mutualisation avec la commune de Goudelin.

La gestion de ces espaces publics fait aussi l'objet d'évolution des pratiques d'entretien en outre par la mise en place de tontes différenciées et d'essai de fleurissement en pied de mur.

→ Ce bulletin relate également le déroulé de la cérémonie du 8 mai 1945 sur la commune, cérémonie très suivie par les Pommeritains, les familles et amis des victimes. Ce sont sept victimes de 17 à 25 ans qui ont été tuées sur le territoire Pommeritain.

→ L'intergénérationnel et l'avenir de nos anciens restent aussi une préoccupation permanente.

L'acquisition du mini bus adaptée à la Résidence de l'IF, pour les personnes à mobilité réduite s'est enfin concrétisée et la réception a eu lieu ces dernières semaines.

L'avis d'appel public à la concurrence concernant la procédure « Démolition / Construction neuve » de la Résidence de l'IF, dans le cadre d'un projet en Conception / Réalisation, est lancé par Côtes d'Armor Habitat

L'objectif du projet est de créer un habitat renouvelé pour les personnes âgées et un lieu de travail fonctionnel pour le personnel, pour les 40 / 50 prochaines années.

Comme vous le verrez dans l'article du bulletin et le calendrier prévisionnel de la procédure, ce projet va couvrir une durée très importante, puisque le lancement de la procédure en juin 2015, verra au mieux le début des travaux en Juin / Juillet 2017 et une clôture du projet en Juillet 2020. Une grande aventure pour la résidence de l'IF qui avait pris naissance en 1977.

→ La Loi NOTRe, qui traite de la réforme territoriale, arrive enfin dans sa phase terminale en juillet 2015.

Cette loi qui traite de plusieurs points concernant les compétences des différents niveaux de notre mille-feuille (Etat / Région / Départements / Pays et Communauté de communes), devrait fixer en outre de nouveaux objectifs de seuil de population par territoire communautaire et fera l'objet d'informations plus objectivées dans les prochains mois.

→ Je terminerai cet édito par des remerciements et des encouragements en direction du monde associatif qui poursuit ses actions et qui assure ainsi le dynamisme, l'ouverture de notre commune sur l'extérieur et le lien social indispensable pour notre bien vivre dans la commune.

Alain GAUTIER, Maire



Espace public et fleurissement



Notre volonté d'aller vers le fauchage raisonné et le Zéro phyto amène des évolutions dans le traitement des tontes et le désherbage.

La tonte des différents espaces publics bat son plein. C'est un des postes que la commission Espaces Publics souhaite voir évoluer.

En effet, c'est près d'un équivalent temps- plein qui est consacré à la tonte jusqu'en Octobre.

Notre objectif d'atteindre le Zéro Phyto, nous conduit à travailler vers une meilleure contribution à l'environnement ainsi qu'une meilleure organisation du travail. Nous souhaitons donc mener une expérimentation **de tonte différenciée selon les espaces.**

La tonte différenciée est le fait de varier les hauteurs et les fréquences de tonte. De cette façon, on peut délimiter un chemin, tondu chaque semaine très court (± 5 cm), entouré d'une zone récréative où le gazon tondu un peu plus haut (± 7 cm), elle-même entourée d'une zone peu fréquentée, où l'herbe n'est tondu qu'une fois toutes les 2 ou 3 semaines.

Cela permet de concilier les différents usages des gazons et pelouses avec la favorisation de la biodiversité

(Les tontes plus hautes et moins fréquentes sont plus favorables aux plantes et aux animaux).

Les zones choisies sont les parcs des chapelles, Parc Lan, Kermilon, Hent Ar Mor et St Jacques. Bien entendu, nous resterons vigilants à ne pas se laisser déborder par la pousse, **des panneaux pédagogiques seront mis en place pour communiquer** sur cette action. Notre regard doit changer sur notre environnement.

En parallèle, **un fleurissement de pied de murs** va être mis en place dans le bourg. Le problème de désherbage de ces zones est problématique, car le désherbage mécanique y est difficile (risque de projection) et l'usage phytosanitaire interdit. A l'image d'autres communes, nous avons sélectionné des zones où ce fleurissement sera implanté, en espérant que nous puissions le généraliser dans les rues avec ou sans trottoir. Le but n'étant pas de créer de nouvelles zones à entretenir pour nos services techniques, mais bien à ce que les habitants du bourg se réapproprient l'espace public.

Les jardinières, travaillées en serres ont été posées en juin. La taille des haies et un premier nettoyage du bourg ont été réalisés par nos services techniques, ainsi que le nettoyage des abords des chapelles.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

une collaboration fructueuse avec notre agriculture



Le plan d'épandage de la station a été validé par les services de l'état, en début d'année. Les boues ont été stockées cet hiver dans une fosse agricole, louée à Pierre Le Bloas, puis elles ont été épandues ce printemps. Cette contribution positive de l'agriculture à ce besoin de la société est à reconnaître fortement par les usagers du service d'assainissement collectif, car grâce à elle, les tarifs restent maîtrisés. L'épandage restant la solution d'élimination des déchets la moins coûteuse.

Grâce à l'accord d'Hervé Kersach et de Joël Delalande, agriculteurs sur la commune, les boues issues de la station seront épandues sur 55 Ha. Le « 0 euro rendu racine » est garanti pour l'agriculteur. En effet, le producteur des déchets est responsable de son élimination complète, aussi les usagers prennent en charge les frais de transport, d'épandage, de chaulage, de suivi analytique des boues et des sols.

L'épandage agricole des boues d'épuration s'inscrit dans la logique du recyclage dans le milieu naturel et de l'économie des ressources non renouvelables. En apportant des éléments fertilisants aux cultures, les boues réduisent l'utilisation d'engrais minéraux. La nature essentiellement organique de l'azote apporté par les boues entraîne sa mise à disposition progressive pour les plantes, par minéralisation.

Assainissement CA 2014 - BP 2015



► Section exploitation

CA2014 : En 2014 , en plus des principales charges de fonctionnement et d'entretien de la station, l'étude de valorisation des boues par un cabinet privé a généré une dépense supplémentaire de 6 583€. Le personnel communal affecté au fonctionnement de la station (Service Technique et administratif) est en baisse, car il n'y a pas eu de nouveaux raccordements. Parallèlement, le montant de la redevance totale a augmenté, ainsi que le montant des taxes, en raison du raccordement du lotissement Mezmeur.

Le CA 2014 se clôture avec un excédent de 28 232.87€, en exploitation.

BP2015 : Il sera équilibré pour la somme de 142 500 € en section exploitation. En raison d'une réglementation environnementale de plus en plus contrainte et complexe, il a été décidé de faire appel à un prestataire pour le suivi agronomique annuel des épandages (services extérieurs).

CA : Compte Administratif

BP : Budget Prévisionnel

DÉPENSES D'EXPLOITATION			
Imputations	CA 2013	CA 2014	BP 2015
Dépenses imprévues			1 000.00
Autofinancement			14 500.00
Eau - Énergie	12 253.65	14 394.87	14 500.00
Fournitures de petit équipement et matières	2 521.40	2 668.01	6 000.00
Sous traitance générale			8 000.00
Location mobilière	5 299.95	7 356.91	2 000.00
Entretien et réparation sur bien	1 858.53	67.69	1 500.00
Prime d'assurance	1 328.81	1 395.25	1 500.00
Etudes		6 583.00	
Services extérieurs divers (SATESE+CDC)	5 648.70	4 342.49	9 700.00
Autre personnel extérieur	14 496.62	11 606.44	14 500.00
Frais de télécommunication	1 269.42	1 566.58	2 000.00
Charges de gestion courante			
Pénalités et intérêt moratoires			100.00
Autres charges exceptionnelles			100.00
Intérêts des emprunts	19 627.73	19 057.96	19 300.00
Intérêts courus non échus		4 167.01	0.00
Dotations aux amortissements	43 354.40	43 544.24	47 800.00
Dépenses de l'exercice	107 659.21	116 750.45	142 500.00

RECETTES D'EXPLOITATION			
Imputations	CA 2013	CA 2014	BP 2015
Excédent reporté	5 500.00	11 000.00	11 000.00
Redevances assainissement	96 131.31	114 374.59	116 000.00
Produits des activités annexes	840.00	420.00	100.00
Participation de la commune			
Pdts divers de gestion courante (taxe de racc.)	2 748.00	5 508.00	1 500.00
Pénalités et intérêts moratoires			100.00
Amortissements des subventions	13 674.13	13 674.13	13 800.00
Autres produits exceptionnels	22.00	6.60	
Recettes de l'exercice	113 415.44	133 983.32	142 500.00
Résultats d'exploitation	5 756.23	17 232.87	
Résultats d'exploitation avec reprise de l'excédent n-1	11 256.23	28 232.87	

► Section investissement :

CA 2014 : L'installation d'une nouvelle pompe gaveuse à la station d'épuration a entraîné, en 2014, une dépense de 6 416.40 €. Le chemisage de la rue de Brest a également été réalisé sur 2014 (constructions).

Le CA 2014 se clôture avec un excédent de 26 796.32€, en investissement.

BP2015 : il sera équilibré pour la somme de 114 329.19€ en investissement. L'exercice 2014, permet un autofinancement de 14 500€. La somme de 82 529.19€ reste ainsi en réserve pour d'éventuels travaux de rénovations des réseaux. L'obligation de s'équiper d'indicateurs de surverse sur les postes de relèvements, va sûrement s'imposer à notre équipement dès cette année.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				
Imputations		CA 2013	CA 2014	BP 2015
001	Déficit reporté			
13911	Amortissement des subventions	5 769.81	5 769.81	5 800.00
13913	Amortiss. subv. d'équipement départements	7 556.85	7 556.85	7 600.00
13918	Amortissement des autres subventions	347.47	347.47	400.00
1641	Remboursement du capital de l'emprunt	11 589.84	12 159.61	13 000.00
2135	Aménagement des constructions			
2154	Matériel industriel	0.00	6 416.40	5 000.00
21532	Installation réseaux d'assainissement	5 695.20	0.00	82 529.19
2157	Agencement et aménagement	0.00		
2313	Constructions	68 965.87	30 884.77	0.00
2315	Installations techniques			
238	Avances et acomptes versés			
Dépenses de l'exercice		99 925.04	63 134.91	114 329.19

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Imputations		CA 2013	CA 2014	BP 2015
002	Excédent antérieur reporté	43 222.76	34 571.73	26 796.32
021	Autofinancement			14 500.00
10222	FCTVA	2 921.75	11 559.03	5 500.00
1068	Réserves	44 997.86	256.23	17 232.87
1311	Subventions Agence de l'Eau	0.00		2 500.00
1313	Subventions Département			
281311	Amortissements des bâtiments	34 714.89	34 714.89	34 700.00
281532	Amortissement des réseaux	1 011.66	1 201.50	4 600.00
28154	Amortissement du matériel	1 877.39	1 877.39	2 600.00
28157	Amortissement des agencements	26.51	26.51	100.00
28138	Amortissement divers	5 723.95	5 723.95	5 800.00
Recettes de l'exercice		91 274.01	55 359.50	114 329.19
Résultats d'exploitation		-8 651.03	-7 775.41	
Résultats d'exploitation avec reprise de l'excédent n-1		34 571.73	26 796.32	



Budget 2015 : Où en sont nos finances ?

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 26 mars 2015 pour approuver le compte administratif 2014 et voter le budget primitif 2015, en présence de Mme DENIS, Receveur Municipal.

Le compte administratif restitue l'arrêté des comptes avec les recettes et les dépenses de l'année 2014. Celui-ci doit être conforme au compte de gestion établi par **le Trésor Public**. L'exercice 2014 en fonctionnement se termine avec un excédent de 470 809.17 €. Elément clef **permettant d'assurer l'autofinancement des nouveaux projets, ce dernier est directement affecté en quasi-totalité aux investissements de l'exercice 2015.**

A l'issue des présentations des comptes, Mme DENIS donne un avis sur la situation de la commune. Elle estime

que «la commune a une situation plutôt confortable bien que les dotations soient à la baisse. La commune a capitalisé un excédent de fonctionnement et dispose d'un bon autofinancement». Elle ajoute, «qu'au regard des éléments exposés en conseil municipal, il ressort que le budget 2015 a été bien préparé et bien pensé en lien avec les futurs projets potentiels».

M. GAUTIER en fin de séance demande à Mme DENIS, dès lors qu'elle aurait connaissance des ratios 2014, de préparer une analyse plus fine des éléments comparatifs entre notre commune et des communes correspondant à notre strate afin de présenter aux membres du conseil municipal ces éléments.

► Section de fonctionnement :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres		CA 2013	CA 2014	BP 2015
011	Charges à caractère général	327 073.48	339 161.09	402 750.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	455 614.25	486 835.49	531 700.00
65	Charges de gestion courantes : Indemnités Maire / Adjoints / Délégués / Subventions associations, CCAS, Contributions SDIS et autres	129 161.63	129 999.65	138 800.00
66	Charges financières : Remboursements des emprunts	75 927.86	68 935.47	71 000.00
67	Charges exceptionnelles : Secours	500.00	224.81	2 000.00
042	Dotations aux amortissements	58 349.47	24 537.19	28 700.00
014	Atténuation de produits : Dégrev. Jeunes agriculteurs	370.00	69.00	500.00
022	Dépenses imprévues	0.00	0.00	1 189.17
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00	249 000.00
Dépenses de l'exercice		1 046 996.69	1 049 762.70	1 425 639.17

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres		CA 2013	CA 2014	BP 2015
70	Produits des serv. : Cantine, Garderie, Copies, Concessions	95 221.68	101 957.18	90 350.00
042	Travaux en régie	0.00	8 125.72	4 000.00
73	Impôts et taxes	576 036.17	594 926.29	580 920.00
74	Dotations, subventions, participation de l'état	718 493.07	738 917.19	677 060.00
75	Revenus des immeubles	60 670.62	63 433.85	62 000.00
013	Atténuations des charges : Remboursement personnel	3 610.64	7 767.51	3 000.00
77	Produits exceptionnels	46 323.29	4 945.90	7 500.00
76	Produits des autres immobilisations financières	7.50	0.00	0.00
002	Excédent de fonctionnement reporté n-1	131.95	498.23	809.17
Recettes de l'exercice		1 500 362.97	1 520 073.64	
Recettes de l'exerc. avec la part d'excédent de fonctionnement n-1 reporté		1 500 494.92	1 520 571.87	1 425 639.17

Le Budget Primitif 2015 du budget principal communal s'équilibre à 1 425 639.17 € en fonctionnement

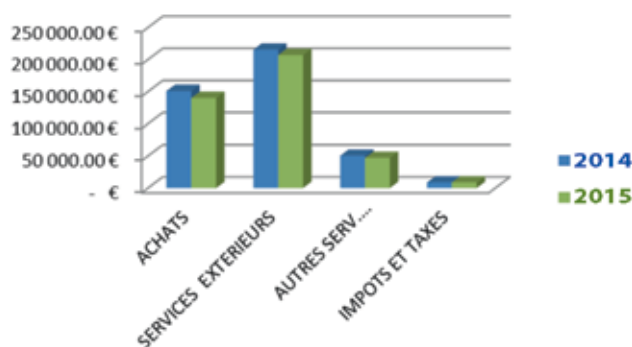
RÉSULTATS DES EXERCICES EN FONCTIONNEMENT

Années	2011	2012	2013	2014
-	+ 470 188.64	+ 475 131.95	+ 453 498.23	+ 470 809.17

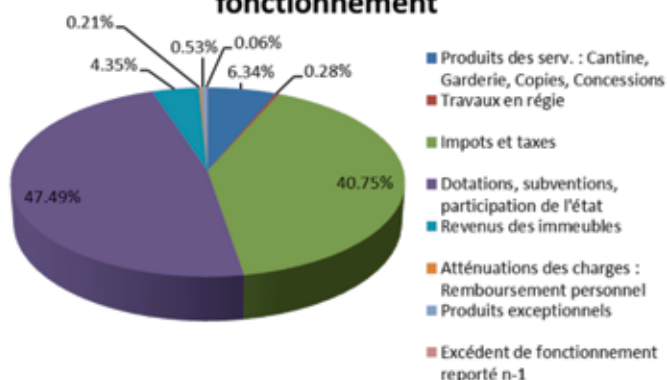
De la même manière que les années passées, un point d'honneur a été mis sur la gestion des charges à caractère général. Un travail de fonds a été mené, en partenariat avec les différentes commissions et les différents services, afin de maintenir ou voir même baisser certains postes. Par exemple, les travaux d'économie d'énergie aux écoles notamment, nous permettent de maintenir une budgétisation 2015 du poste «électricité» à 26 000 €,

tout comme l'année dernière, absorbant ainsi les hausses tarifaires. Des formations ont été mises en place afin d'optimiser la gestion des produits d'entretien. Ou encore, lors du renouvellement triennal du marché de restauration scolaire, une baisse du prix d'achat des repas a été négociée, permettant ainsi de diminuer la charge de la prestation mais aussi de ne pas augmenter les tarifs cantine-garderie.

Répartition des charges à caractère général



Répartition des recettes de fonctionnement



Ces atténuations de charges en 2015, permettent de palier à la baisse des dotations de l'état annoncées. C'est pourquoi aussi, lors du conseil municipal du 26 mars 2015, il a été décidé de maintenir les taux d'imposition tels que :

INTITULÉ DE LA TAXE	BASES PRÉVISIONNELLES NOTIFIÉES 2015	Taux communal	Produit attendu
Taxe d'habitation	1 340 000	16,53	221 502
Taxe foncière (bâti)	919 200	25.59	235 223
Taxe foncière (non bâti)	138 100	74,58	102 995
Total du produit fiscal 2015	à taux constant		559 720

► **Section d'investissement :**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				
Imputation		CA 2013	CA 2014	BP 2015
1641	Remboursement du capital des emprunts	113 067.06	98 873.78	104 000.00
165	Remboursement cautions (logements communaux)	363.85	365.05	1 000.00
20415	SDE / Réseaux électriques	70 428.24	37 673.18	145 000.00
20	Frais d'étude			40 000.00
21-23	Opérations d'équipement	392 254.43	505 421.01	1 015 220.46
27	Immobilisations financières	0.00		238 000.00
041	Opérations de cession	1 481.60		0.00
040	Opérations de transfert	31 062.98		
040	Travaux en régie		8 125.72	4 000.00
001	Déficit reporté	0.00		0.00
Dépenses de l'exercice		608 658.16	650 458.74	1 547 220.46

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Imputation		CA 2013	CA 2014	BP 2015
001	Excédent d'investissement reporté	657 114.19	690 309.35	694 585.46
10222	FCTVA	25 288.39	57 471.82	70 000.00
13	Subventions d'investissement	63 812.70	72 905.50	31 435.00
458201	Participation Département RD 54	0.00	46 432.42	0.00
1641	Emprunts	0.00	0.00	0.00
165	Dépôts et cautionnement	371.53	387.92	0.00
280415	Amortissement réseaux électriques	22 286.49	24 537.19	28 700.00
024	Produits de cession	0.00	0.00	3 500.00
041	Opérations de cession	1 481.60	0.00	0.00
040	Opérations de cession	36 062.98	0.00	0.00
238	Remboursement d'avances et acomptes	17 549.63	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	249 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé n-1	475 000.00	453 000.00	470 000.00
Recettes de l'exercice		641 853.32	654 734.85	
Recettes de l'exerc. avec la part d'excédent d'investissement n-1 reporté		1 298 967.51	1 345 044.20	1 547 220.46

Le budget primitif s'équilibre à hauteur de 1 547 220,46 € en dépenses et en recettes.

RÉSULTATS DES EXERCICES EN INVESTISSEMENT

Années	2011	2012	2013	2014
-	+ 260 093.89	+ 657 114.19	+ 690 309.35	+ 694 585.46

Le compte administratif se clôture avec un excédent de 694 585.46 € en section d'investissement. Cet excédent est directement réaffecté aux investissements 2015.

Cette année, les principales opérations programmées seront la réhabilitation du bâtiment des services techniques, l'achat du cabinet médical, l'étude d'urbanisme du site TRISKALIA et la deuxième tranche du lotissement de Mezmeur, mais aussi la finalisation des projets lancés en 2014, tels que l'aménagement de l'entrée de bourg.

Les autres opérations d'équipement mettent en évidence la volonté de maintenir le patrimoine communal (voirie, bâtiments, chapelle et église) ainsi que les espaces publics et le matériel nécessaire au bon fonctionnement des services à la population. Pour exemple, dans une démarche de mutualisation, une balayeuse de rue et une balayeuse de trottoir ont été achetées avec la commune de Goudelin.

A titre d'illustration, quelques investissements programmés en 2015 :

- Voirie : 109 000 €
- Achat cabinet médical : 70 000 €
- Bâtiments services techniques et pompiers : 120 000 €
- 2^{me} tranche lotissement Mezmeur : 145 000 €
- Etude d'Urbanisme : 11 000 €
- Travaux sur bâtiments communaux : 31 750 €
- Travaux sur logements communaux : 10 000 €
- Achat matériel aux services techniques : 41 600 €.
- Eclairage public : 13 500 €
- Travaux à la salle des sports : 10 000 €
- Terrain des sports : 4 400 €
- Eglise : 4 000 €

CÔTÉ TRAVAUX

Les opérations d'entretien des bâtiments se poursuivent. Ils avancent à la mesure de la réception des devis qui arrivent à leurs rythmes et qui tardent parfois, en fonction des plans de charge des entreprises.

Voici donc l'état des lieux des différentes opérations :

▶ BIBLIOTHEQUE

Le temps ayant fait son œuvre, la toiture de la bibliothèque était trop endommagée pour de simples réparations. Elle a été refaite pour moitié cette année par l'entreprise Grégory Dubois. La seconde partie de la toiture étant à prévoir pour l'année prochaine.



▶ 8 à huit

La commune est propriétaire du bâtiment commercial et par voie de conséquence de l'entretien de sa structure. Le mode de chauffage au sol actuel est défectueux et de par sa nature irréparable à moins d'engager de lourds travaux qui nécessiteraient une trop longue fermeture du magasin. Une réflexion sur un nouveau système de chauffage ainsi que sur l'éclairage a été engagée et les travaux sont prévus pour le mois de juillet. Des perturbations sont à prévoir mais le magasin restera ouvert durant les opérations.

▶ SALLE OMNISPORTS

Nous sommes toujours dans l'attente d'une solution alternative pour faire un choix dans la résolution du problème d'infiltration d'eau au niveau des chenaux. Une décision sera prise dans un court délai.

▶ CHAPELLE DU PARADIS : restauration de la tribune

Les travaux sont enfin engagés. Une grosse partie du travail est à réaliser en atelier pour la préparation des éléments à rénover. C'est l'entreprise Berthelot, de Lanvollon, qui réalise les travaux.

▶ ECOLE

Les travaux de remise aux normes du tableau électrique tout comme les autres problèmes liés au remplacement de celui-ci sont réglés. Le nouveau tableau est maintenant accessible.



▶ FOOT

L'amélioration des douches des vestiaires ainsi qu'une modification dans l'espace bureau a été faite par l'entreprise Le Biannic Claude. Nous verrons disparaître les problèmes de dégradation de la faïence dus à l'humidité par la pose de panneaux de PVC expansés.

▶ EGLISE

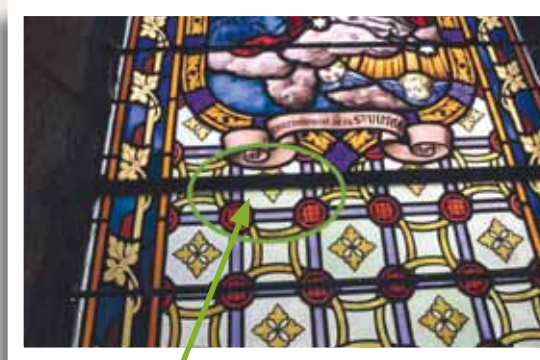


Les réparations sur les vitraux cassés de l'église sont en cours, l'entreprise Botrel est passée démonter les éléments pour une reprise à l'identique. Ils ont été posés fin juin.

Un adhésif a été posé durant la réalisation des éléments cassés. Ces éléments ont été recréés à l'identique sur un verre soufflé main et les couleurs et motifs ont été peints aux émaux et mis en cuisson.



Une intervention pour la suppression des outeaux et la pose de nouvelles grilles anti-volatiles est elle aussi prévue sous peu.



Élément neuf

▶ MAISON DES ASSOCIATIONS

Nous avons découvert lors d'une visite que des désordres étaient apparus sur des éléments de la charpente. L'entreprise Le Biannic Claude a été consultée et retenue pour réaliser des travaux de renforcements sur les fermes et les entrants dans l'urgence

▶ SERVICES TECHNIQUES ET SDIS (pompiers)

Après avoir consulté plusieurs entreprises pour les travaux à réaliser sur la structure du bâtiment, l'ensemble du dossier est maintenant complet et les entreprises ont reçu les devis signés.

Une réunion de chantier a eu lieu mi-juin avec les entreprises désignées, les utilisateurs des locaux et les élus pour finaliser le bon déroulement de ces travaux qui nécessitent des précautions particulières.

NB : Pendant la phase des travaux, une convention de mise à disposition gracieuse, du site Triskalia a été signée pour permettre de loger les deux services.

Travaux de voirie

► La Voirie 2015

A ce jour, certains travaux sont déjà réalisés, notamment les curages de fossés à :

- Kerbellec / Kerbescond en vue de la préparation de chantier d'enrobés,
- Keroden, Rugily, Ty Coz, Kersemper, Kerberthou (amélioration des écoulements des eaux pluviales).

Dans les prochaines semaines d'autres travaux importants en voirie seront réalisés dont :

- Enrobés : Les portions de routes des lieux dits Kerbellec / Kerbescont et du chemin de Kermilon (accès au lotissement de Kermilon), sont prévus. Ici notons aussi une nouvelle démarche, dans le cadre du schéma de mutualisation entre les communes et la communauté de communes Lanvillon Plouha, un appel d'offres groupé,

réalisé sous timbre de la communauté a été initié pour une première fois. L'idée qui prime dans cette démarche est bien d'avoir un appel d'offres plus conséquent et d'espérer des négociations de prix.

Ce marché comprenant plusieurs lots répartis entre les différentes collectivités concernées, sera attribué d'ici à fin juin 2015. (Ouverture des plis la semaine 24).

- Finition des abords de Kermilon : Ces travaux lancés en 2014, connaîtront leur finalisation d'ici fin juin / début juillet 2015.
- D'autres travaux de voiries seront réalisés en septembre 2015 : curage de fossés, entretien de la voirie communale, chemins de la Gare et de Kergroas, élargissement de la route de Prat Danouet vers le centre équestre.



Vue des travaux d'aménagement à Kermilon



► Achats de matériels

Un programme important d'achats de matériel a été inscrit au budget 2015 :

Quelques petits équipements ont été achetés rapidement dont notamment un plateau de transport, deux tailles haies et une tronçonneuse à matériaux. Reste à voir : remorque du tracteur, autolaveuse...

► Une nouvelle expérience : Un achat en mutualisation entre deux communes

Le matériel de désherbage – balayage de voirie a fait l'objet d'un achat en mutualisation avec la commune de Goudelin, après délibération des deux conseils municipaux.

Après plusieurs démonstrations et réunions de concertation avec les élus et les services techniques de nos deux communes, courant de l'hiver, le choix s'est porté sur un double équipement comprenant



une balayeuse de voirie de marque CITY CLEAN et une désherbeuse de trottoir de marque AGIRA. Ces deux outils sont considérés complémentaires et devraient permettre l'entretien des espaces publics dans le respect de la législation environnementale, ainsi que l'amélioration des conditions de travail des agents. Ces deux outils ont été commandés à ESPACE EMERAUDE de Plouisy, pour un montant total de 45 200 €.

Compte tenu des objectifs de ce matériel, (remplacement des traitements chimiques) et la démarche de mutualisation entre collectivités, ce type de projets peut prétendre à des subventions conséquentes de différents partenaires. Ce matériel a été livré courant juin 2015 et le service technique s'est lancé dans la nouvelle aventure de l'utilisation de ce nouveau matériel.



Notons que la petite balayeuse de trottoir de la commune a fait l'objet d'une reprise. Ces outils devraient permettre un nettoyage plus adapté et plus fréquent de la commune pour les surfaces bitumées, mais aussi pour les surfaces en «grou».

Une convention sera signée avec la commune de Goudelin pour préciser les plannings d'utilisation et définir les règles d'entretien.

D'autres achats de matériel ont été budgétisés, comme une remorque agricole et une auto-laveuse pour les sols des différentes salles (socioculturelle et autres). Des démonstrations ont déjà eu lieu, mais nous sommes dans l'attente de nouvelles propositions.

VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2015

En amont de la séance du conseil municipal du 26 mars 2015, une commission s'est réunie le mercredi 18 mars de 14 h à 17 h 00, pour étudier l'ensemble des demandes de subventions reçu en mairie, soit près de 100 demandes.

Les principes suivants ont été retenus :

- Associations communales : présentation du bilan et du prévisionnel, + une fiche descriptive de la structure,
- Associations sportives et culturelles extra-communales recevant des adhérents pommeritains, si leur activité n'existe pas sur le territoire, 13 €/ jeune, + forfait de 80 € si déplacement pour une sélection nationale,
- Demandes à caractère humanitaire ou de solidarité : prise en considération des actions ou interventions de proximité vis-à-vis de familles.

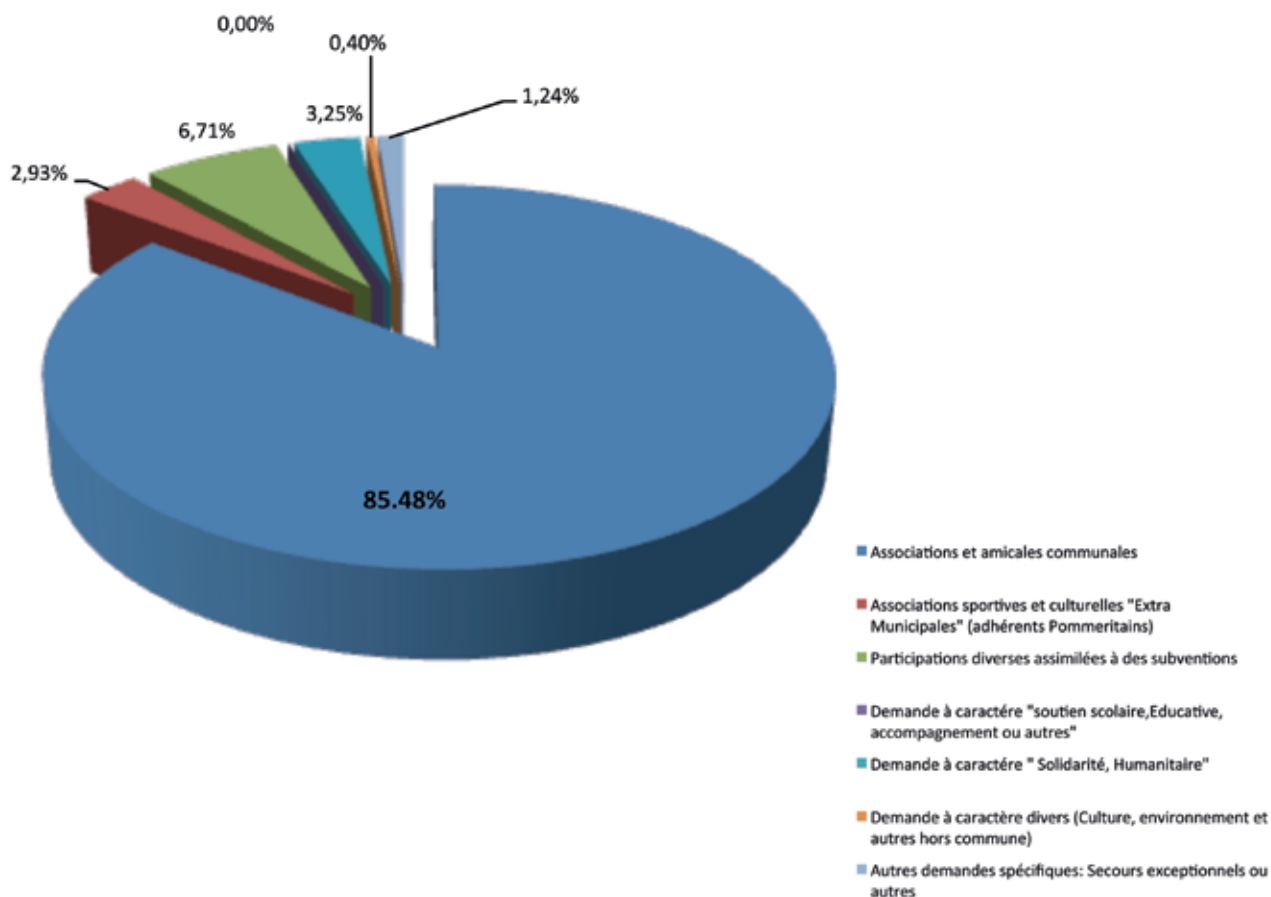
Comme vous le verrez ci-dessous au sein du tableau, ainsi que sur le graphique, l'essentiel de l'enveloppe (86%), est bien consacré aux associations communales. Notons que depuis ce Conseil municipal, une dernière demande a été examinée lors du CM du 18 juin 2015, concernant l'association «Les Fers'Ailleurs» portant en son sein la compagnie VoltiSubito, installée au lieu dit Kerzihent à Pommerit Le Vicomte. Une subvention de 100 € lui a été accordée.



VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2015

Associations et amicales communales		17 096
Bagad		1 750
Biblio Lecture & Culture: 1,22 x1874= 2 286 + Assurance 360 euros		2 646
ESPLM		3 300
Comité d'animation		500
Cercle Korriganed		1 500
Maxi Dance		1 500
Tennis		650
Ass Le Bathyscaphe (Atelier 500 € et 100 € / 11 diffusions)		1600
Comité de jumelage:Pas de demande en 2014....Réception des amis irlandais en 2015		1800
Amicale du Folgoat (Feux artifice 14 juillet)		700
La Nouvelle Pommeritaine (Utilité publique / destruction nuisibles + plan d'eau)		500
Mammen		50
Spectacle compagnie "Les Helliades" en partenariat avec CCLP		600
Associations sportives et culturelles "Extra Municipales" (adhérents Pommeritains)		585
Club nageur guingampais	Effectif 10 Retenu = 09	117
Canoë Kayak Guingamp	Effectif 5 Retenu = 05	65
Guingamp Roller Skating	Effectif 3 Retenu = 02	26
Vélo Club Pays de Guingamp	Effectif 6 Retenu = 04	52
Association Gym Squiffiec	Effectif 2 Retenu = 0	0
US PHB / Plouisy Hand Ball	Effectif 2 Retenu = 01	13
Armor Basket Club Guingamp	Effectif 8 Retenu = 06	78
Association Loisirs Détente Goudelin	Effectif 2 Retenu = 02	26
Association Furlukin Circus	Effectif 1 Retenu = 01	13
Tennis de Table Le merzer / Grâce	Effectif 2 Retenu: 2	26
Atelier Dance Pabu	Effectif 13 Retenu: 09	117
Grâces Twirling	Effectif2: 2 Retenu: 02	26
Armor Escrime	Effectif 2 Retenu 2	26

Participations diverses assimilées à des subventions	1 341
Centre Aide Alimentaire Guingamp: 0,22 € / 1 874 hbt + 54 bénéficiaire / 12 en 2014	1060
Comité local pour le logement (0,15 € / hbt) / 1856 (pas de demande en 2014)	281
Demande à caractère "soutien scolaire, Educative, accompagnement ou autres"	0
Demande à caractère " Solidarité, Humanitaire"	650
ADMR du Leff (30 € / Familles sous réserve de remplir les conditions d'attribution)	210
Secours catholique St Brieuc / Antenne locale à Guingamp	30
Les Restaurants du Cœur	30
Croix Rouge Française / St Brieuc + antenne Guingamp	30
Ligue contre le cancer (22)	30
ADOT 22 (Association don organes et tissus humains): 164 porteurs carte / PLV	30
La Pierre Le Bigaut	30
UNAFAM 22 (handicap psychique) / St Brieuc / Paimpol / Bégard / Guingamp	30
Association des diabétiques en Côtes d'Armor	30
Leucemie Espoir Côtes d'Armor	30
Ass France Alzheimer : Dont antenne à Guingamp, Formation à Lanvollon	30
Vie libre (Guingamp) La Soif d'en sortir)	30
La croix d'or / Alcool Assistance (Plouha / Paimpol / Guingamp)	30
Solidarité Paysans22	50
AFDMA / Accueil Familles de détenus / maison d'arrêt de St Brieuc	30
Demande à caractère divers (Culture, environnement et autres hors commune)	80
RKB / Radio Kreiz Breiz	50
Eau & Rivières	30
Autres demandes spécifiques: Secours exceptionnels ou autres	248
TOTAL GENERAL	20 000



Aménagement des rues de Brest et de la Corderie :

Qu'en est-il après la fin des travaux ?

Lors de la programmation de ce projet d'aménagement qui était fortement demandé par la population (réunion publique) et les riverains nous avons, en amont des travaux, fait des relevés de vitesse dans les deux sens, en février 2013 :

► Sens Pabu vers le bourg de Pommerit-le-Vicomte

Il ressortait un constat conséquent de plusieurs véhicules, roulant à une vitesse non réglementaire. Sur cette période sur un trafic par jour de près de 600 véhicules dont 530 voitures et 54 poids lourds :

- A) 12 % roulaient à plus de 70 km / heure
- B) 62 % roulaient entre 50 et 70 km / heure
- C) 26 % roulaient à la vitesse réglementaire 50 km / heure

Après la réalisation des aménagements :

De nouveaux relevés réalisés en avril 2015, nous démontrent le bien fondé de ces réalisations, puisque sur un passage toujours d'environ 600 véhicules (550 voitures et 48 poids lourds) :

- A) 5 % roulent à plus de 70 km / heure
- B) 48 % roulent entre 50 et 70 km / heure
- C) 47 % roulent à la vitesse réglementaire.

Bien entendu nous devons poursuivre les efforts de civilité et de respect de la réglementation, mais il ressort que la démarche est bien enclenchée.

► Sens sortie du bourg vers Pabu

Les mêmes mesures ont été mises en place dans l'autre sens :

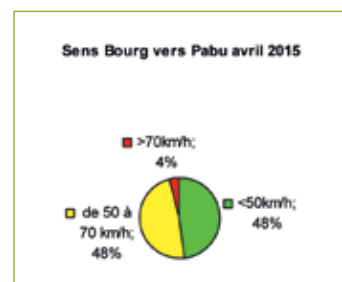
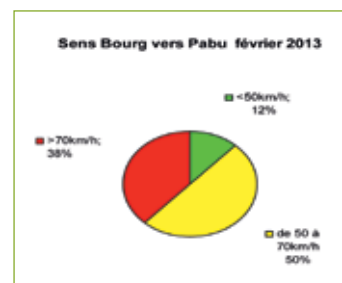
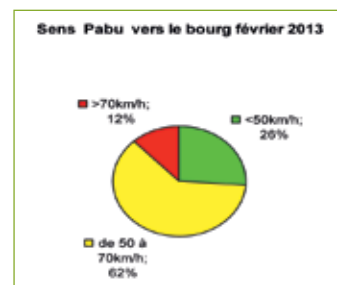
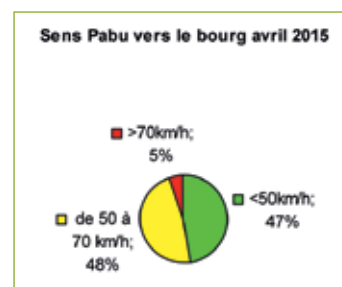
Le trafic moyen par jour sur la période de février 2013 se situait autour d'un flux de 650 véhicules dont 611 voitures et 39 poids lourds.

- A) Près de 90 % des véhicules étaient en vitesse hors de la réglementation
- B) Seulement 12 % des véhicules roulaient à 50 km / h ou moins

Les nouveaux relevés réalisés en avril 2015, toujours sur un trafic moyen se situant autour de 610 véhicules (560 voitures et 50 poids lourds), font ressortir un net progrès de sécurisation, puisque :

- A) le % de véhicules en conduite supérieure à la réglementation est passé de 90 % à 50 %
- B) Enfin près de 50 % des conducteurs respectent la réglementation.

Là aussi, nous ne devons pas nous contenter de ces résultats, mais preuve est faite que l'impact des aménagements porte des effets bénéfiques sur la sécurisation.





Mise en œuvre d'une liaison douce à la Rotonde

Lors de la validation du PLU / PADD en 2007, il avait déjà été mis une réserve sur la parcelle de la Rotonde longeant la RD54, en sortie du bourg, afin d'envisager la mise en œuvre d'une liaison douce sécurisée à l'intérieur de la zone artisanale de la Rotonde. C'est dans ce cadre que lors de l'aménagement de la rue de la Corderie, le trottoir avait été prolongé jusqu'à l'entrée de la zone.

Ces dernières semaines, cet ensemble a vu sa concrétisation, par la réalisation du sentier par l'entreprise SARL MOISAN & Fils de St Agathon.

A défaut d'avoir des sentiers de randonnées, cet aménagement ouvre des perspectives de circuits et de perméabilité de circulation à partir du Cœur d'îlot, sur des routes communales relativement calmes et permettant de découvrir notre belle campagne et flâner au fil des différentes boucles.

A titre d'illustration vous trouverez ci-dessous trois idées de randonnées, que nous appellerons «les Randonnées du cœur d'îlot», compte tenu du côté symbolique et central de ce départ :

- **Boucle de 5 km** : Cœur d'îlot / Kerivoa / Kervec / Rhun Groaz / Mezmeur...
- **Boucle de 8 km** : Cœur d'îlot / Kerivoa / Kervec / Kerbaudry / Kermoisan / Kernabasque / Traou Lann / Keravel / Mezmeur..
- **Boucle de 12 km** : Cœur d'îlot / Kerivoa / Kervec / Kerbaudry / Kermoisan / Kernabasque / Traou Lann / Kersaux / Kermouster / Le Paradis / Lanlez / La Croix Blanche / Kerbouren / Croas An Coq / Kernevez / pont Iliz / Le Bourg...



Nouveau Plan guide et nouveaux panneaux pour Pommerit Le Vicomte

La commission communication avait retenu comme actions prioritaires, trois projets pour l'année 2015 :

► La réédition du Plan guide :

Ce plan guide a été refondu et réalisé par la société Média Plus. Ce projet a pu se réaliser grâce à l'achat d'encart par nos artisans / commerçants.

Une vingtaine d'entre eux ont investi dans un encart publicitaire au sein de ce nouveau plan guide, édité à 1 700 exemplaires.

Cette nouvelle édition a pris un peu plus de temps que prévu. En effet la signalisation de campagne ayant été revue, il a fallu plusieurs « aller / retour » avant d'arriver à l'exemplaire définitif. Espérons que des erreurs ne s'y soient pas glissées.

Vous en trouverez un exemplaire avec ce bulletin et la municipalité tient à remercier l'ensemble des professionnels qui ont accepté cet engagement financier.

Si pour vos activités ou autres, vous avez besoin de plans guides supplémentaires, vous pourrez vous en procurer à l'accueil de la mairie.

► La création du site Internet :

Ce projet a aussi été validé par le conseil municipal et nous avons opté pour l'adhésion au porteur de site «Réseau des Communes». La commission a défini une première arborescence, reste à l'alimenter les rubriques et force est de constater que nous avons pris du retard, car d'autres priorités sont venues se greffer sur le planning de travail.

La démarche va être relancée dès septembre et nous gardons bon espoir que pour la fin d'année 2015, une première maquette du site Internet de la Commune soit réalisée et accessible par chacun d'entre nous, bien conscients que ce moyen de communication soit de nos jours incontournable.

► La réalisation de nouveaux panneaux / Plan de la commune :

Les panneaux se situant près de l'église et de la mairie, étaient devenus illisibles et obsolètes par la nature des informations qui y étaient inscrites.

La société AZ Publicité de Plouagat nous a refait les maquettes et les panneaux sont en place depuis juin 2015.





Samedi 13 juin

Faculté de médecine de Rennes

Mobilisation pour un projet de santé territorial

Comme évoqué dans le précédent bulletin, la municipalité avait déjà engagé lors de la dernière mandature, des contacts avec l'ensemble des professions de santé pour tenter de se projeter sur l'avenir.

Cette réflexion s'est emballée en août 2014, lorsque la SCI propriétaire du cabinet médical, a décidé de lancer une procédure de vente de ce dernier.

Le conseil municipal après débat et négociation a décidé, à l'unanimité, d'acheter le cabinet pour permettre aux médecins en place de continuer à exercer dans le bâtiment actuel et se laisser le temps de construire un projet réfléchi et aux normes en vigueur. Le conseil municipal était bien conscient que nous étions dans une phase transitoire et qu'à moyen terme il faudrait se projeter sur un nouveau projet... mais l'urgence imposait à prendre un premier niveau de décision.

Depuis le 1^{er} avril 2015, la commune est donc propriétaire du cabinet médical.

Lors de l'élaboration du cahier des charges concernant l'étude d'urbanisation du devenir du site de Triskalia, cet élément, ainsi que d'autres demandes ont été inclus dans les sujets de réflexion à prendre en compte.

En complémentarité aux problèmes du logement, le Docteur LETOCART, du fait de son départ en retraite a cessé son activité.

Au cours du 4^{ème} trimestre 2014, de réelles perspectives d'une installation de deux médecins généralistes se sont présentées, mais suite à différents choix possibles, elles décidèrent d'aller sur un autre secteur.

Sans attendre, la municipalité a pris contact avec l'ARS (Agence régionale de Santé) et l'URPS (L'Union Régionale des Professionnels de Santé), afin d'engager avec eux des réflexions pour envisager et mener des projets pour l'avenir.

Pas moins de trois réunions se sont déjà tenues en mairie de Pommerit Le Vicomte avec ces deux structures, dont une première avec les deux médecins en place, le 04 mars 2015.

Puis une autre le 09 avril 2015 avec l'ensemble des professions de santé présentes sur notre territoire (Médecins, Kiné, Infirmières, Dentiste, Pharmacienne, Directrice de l'EHPAD et Infirmière coordinatrice du Comité cantonal).

L'objet de cette rencontre, était d'échanger sur les approches de travail et de gestion du parcours de santé

du patient et sur le questionnement de «Comment rendre attractif notre territoire pour favoriser l'installation de médecins, mais aussi d'autres offres de services autour de la santé».

Inévitablement les questions de projet de maison de santé ou de mutualisation des moyens et démarche pluridisciplinaire ont été abordées par l'ARS et l'URPS.

La prochaine étape de concertation consistera à faire venir des professionnels engagés dans ce type de démarche afin de tirer des éléments de leurs expériences.

En parallèle à cette démarche, l'ARS et l'URPS nous ont aussi informés de leurs initiatives au niveau de la Bretagne pour faire connaître aux futurs médecins généralistes, les besoins d'installation.

C'est dans ce cadre qu'Alain Gautier, Anne Bellegou et Michel Lancien ont assisté au 1^{er} SPEED Dating, mis en place le samedi 13 juin 2015 à la faculté de médecine de Rennes.

Suite à cette rencontre nous avons rencontré le Docteur Le CAM et le Docteur LOZAHIC et la décision a été prise de participer à cette initiative de SPEED Dating qui se déroulera une seconde fois à Brest le jeudi 08 octobre 2015.

Ce type d'initiative consiste à valoriser le territoire et à convaincre les étudiants en médecine en fin de parcours de s'intéresser à une installation sur notre territoire. Un travail collectif avec l'ensemble des professionnels de santé du territoire sera mené en amont pour réaliser un film de 60 secondes de promotion...



Urbanisme

Plusieurs sujets font l'objet de préoccupations et orientations fortes de la municipalité ces derniers mois notamment :

► Conforter la politique d'accessibilité :



L'évolution de la réglementation s'appliquant à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) est dorénavant liée à la mise en place d'un Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP), obligatoire avant le 27 septembre 2015 sous peine de sanctions administratives. Ce document devra être remis en préfecture à cette date.

Tant les municipalités, propriétaires et professionnels locaux vont devoir se mobiliser afin de finaliser les diagnostics puis la programmation technique et financière en fonction des catégories d'ERP (de 1ère à la 5ème catégorie).

Afin de sensibiliser les structures concernées sur la commune de Pommerit Le Vicomte, la municipalité a organisé une réunion le 1er juin 2015 en mairie en présence d'un technicien de la DDTM.

► Lancement de la 2^{ème} tranche du lotissement du Mezmeur :

Compte tenu que 12 lots sur 14 de la 1ère tranche ont été vendus et mis en construction, il a été décidé de lancer la 2ème tranche de ce lotissement, qui comportera 12 nouveaux lots, qui seront viabilisés dès le 3ème trimestre 2015. **Ces lots variant de 600 à 850 m², sont en vente au prix de 29 € le m².**

Cette démarche de la municipalité s'inscrit dans une volonté d'offrir un potentiel diversifié d'accueil de nouveaux habitants sur la commune, qui reste complémentaire à l'offre du cœur d'îlot ainsi que les ventes privées de propriétés (5 constructions neuves en cours), tout en étant conscient que de nombreuses habitations vides, au centre du bourg, demeurent une préoccupation pour le dynamisme du centre bourg.

L'office notarial de Maître GANNAT à Lanvollon a en charge la commercialisation de ces terrains, mais il est aussi possible de se renseigner en mairie au 02 96 21 74 39, y compris pour faire les réservations de lots.



Vue générale sur la parcelle en cours de viabilisation

► La requalification du site Triskalia :

Comme évoqué dans le bulletin municipal précédent, le site de Triskalia s'est fermé en fin d'année 2014. Au cours du 1^{er} semestre 2015, plusieurs réunions de la commission Urbanisme et développement économique se sont tenues afin d'envisager les suites à donner.



Après échanges en Conseil Municipal il a été décidé de se faire assister par l'EPFB (Etablissement Public Foncier de Bretagne). Cette demande prise par une délibération en conseil municipal a été validée par le bureau de l'EPFB en novembre 2014.

Pourquoi faire appel à l'EPFB :

L'EPFB apporte :

- une expertise et un regard extérieur dans l'élaboration d'une stratégie foncière.
- une ingénierie juridique et technique,
- une assistance à la réalisation d'études pré-opérationnelles visant à définir un projet,
- des conseils en matière de procédures (expropriation, préemption) et de négociations menées par la collectivité.

D'ores et déjà, il a été mené en janvier / février 2015, un premier diagnostic par le **Cabinet BURGEAP qui a remis un diagnostic environnemental du milieu et estimation des coûts de déconstruction et des recommandations.**

Ces dernières semaines nous avons travaillé sur un cahier des charges pour mener une étude préalable pour l'aménagement du site Triskalia.

Ce cahier des charges comprend plusieurs volets d'orientations possibles du site incluant notamment des critères d'intervention de l'EPF (perspectives de logements), des besoins de programmation d'équipement comme la maison médicale / Cabinet médical, du cabinet vétérinaire, des besoins de parking, des aménagements en lien avec des besoins exprimés par les riverains de la rue de Brest...

Un appel d'offre a été lancé et le **cabinet «Tristan La Prairie»** a été retenu pour conduire cette démarche.

Cette démarche va démarrer dès septembre 2015, pour une période de 4 mois et comprendra un comité de pilotage composé des membres de la Commission Urbanisme / développement économique, La Communauté de Communes Lanvollon Plouha, l'EPFB, le CAUE22, la DDTM22, Le pays de Guingamp et les architectes Bâtiment de France.

Cette étude comprendra 3 grandes phases qui se décomposeront ainsi :

- A) Une phase «diagnostic».
- B) Une phase «orientations» :
- C) Une phase «accompagnement et mise en œuvre».

Les deux premières phases incluront des périodes de concertation et d'information en direction des riverains et de la population, ainsi que des entretiens avec les professionnels potentiellement intéressés par le développement de ce site.

Ce n'est qu'à l'issue de toutes ces phases, que le conseil municipal aura à se déterminer sur les suites à donner.

Cérémonie du 8 mai 2015 à Pommerit-le-Vicomte

«Le 70^{ème} anniversaire de la victoire de la guerre 1939/1945»

Tous les ans le 08 mai, La Municipalité organise une cérémonie sur les différents lieux de la commune, afin de se remémorer les souvenirs de cette période.

Chaque année cette journée est marquée par la présence de nombreuses délégations de familles et de sections d'anciens combattants, qui viennent de Pommerit Le Vicomte, Le Goëlo, Plouezec, Ploubazlanec

En effet pas moins de trois lieux ont connu un moment très particulier, qui ont vu des jeunes hommes y perdre leur vie, notamment :

- Au lieu- dit «Keravel»: Lucien Le GUYADER, réfractaire au STO,

- Au lieu-dit «Le Château du Restmeur» : Henri CORBEL, résistant FTPF,

- Au lieu-dit «La Cracousserie» : cinq résistants FTPF, appartenant au maquis de Coat Lan à Pommerit Le Vicomte : Jean LANGLOIS, Joseph DENIS, Yves DENIS, Armand Le BARS et Albert PAYEN

Vous y trouverez ci-dessous quelques photos qui représentent les différentes étapes de cette cérémonie, réalisées par Yves PAGE, que nous remercions vivement.



Prise de parole des enfants à chaque monument



Salutation des Drapeaux au monument de KERAVEL



Arrivée des délégations au monument de la Cracousserie



Intervention de M Le maire au monument du Château du Restmeur.



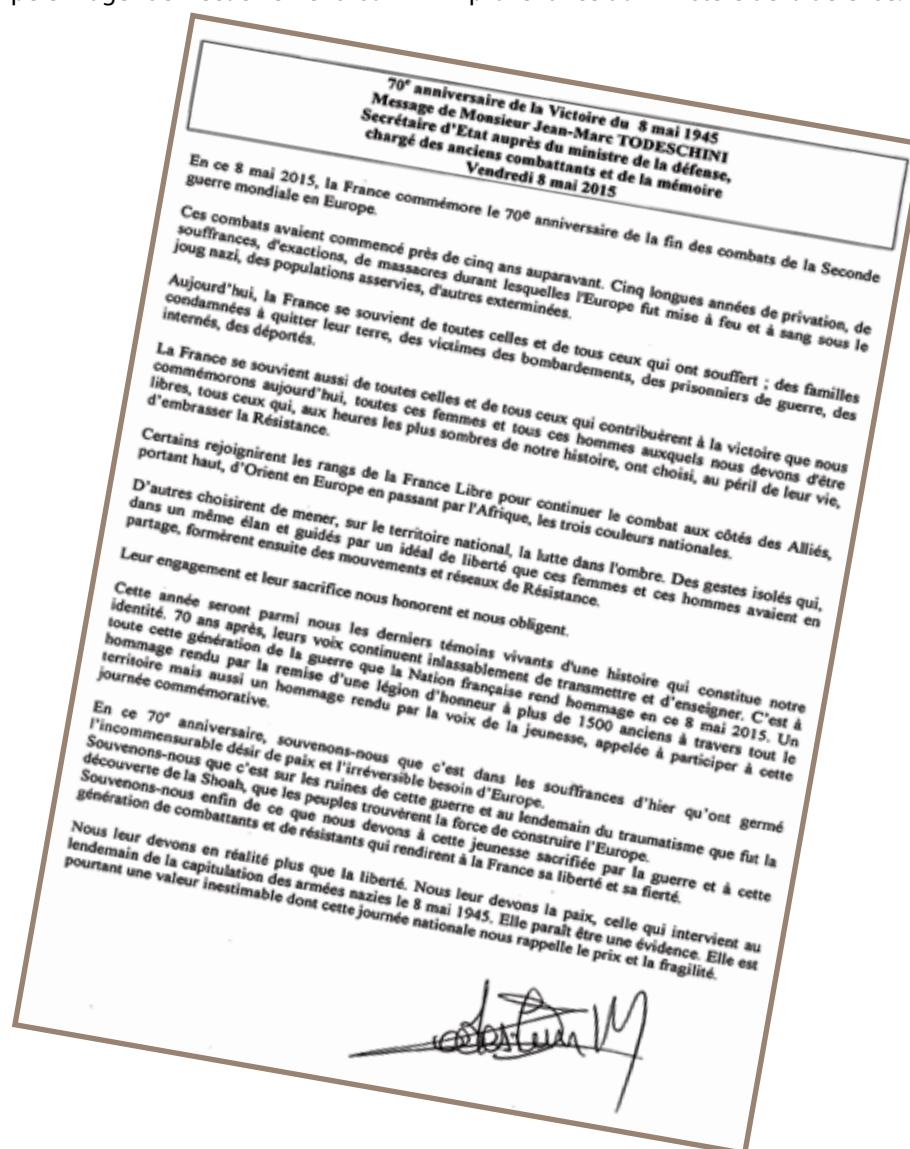
M Le Maire et
Le Capitaine des
Pompiers remercient
les délégations aux
monuments aux morts
à l'église

Cérémonie qui cette année a été d'autant plus émouvante, qu'à chaque stèle, les enfants de l'école publique, ont lu des textes pour marquer le recueillement, après que M Le Maire / Alain Gautier a rappelé pour chaque lieu, le déroulé du drame.

En clôture de ce pèlerinage de recueillement sur

chaque stèle, un rassemblement au monument aux morts près de l'église, vient clôturer le parcours avant le moment de convivialité en mairie.

Vous trouverez ci-dessous, l'intervention de M Le Maire, qui comme tous les ans, lit un communiqué officiel en provenance du Ministère de la défense.



La parole à la Minorité

Cela fait maintenant plus d'un an que nous avons été élus au Conseil Municipal. Après cette première année de mandat, il nous semble important de faire le point sur les principaux dossiers de la vie communale.

► Cabinet médical

Nous avons approuvé l'acquisition du cabinet médical, considérant qu'elle allait dans le sens de l'intérêt des Pommeritains. Nous serons vigilants quant à l'action du Conseil Municipal et à l'engagement d'une collaboration efficace avec les professionnels de santé afin de trouver au plus vite une solution permettant de solutionner le déficit de médecins sur la Commune.

► Site Triskalia / Dynamisation du Centre bourg

L'évolution du site Triskalia est un point d'attention particulier. La vocation de ce site ne saurait être limitée à la construction de nouveaux logements et de parkings, alors que tant de logements sont à vendre en centre bourg, que l'opération Cœur d'Îlot n'est pas finalisée et que la 2^{ème} tranche du lotissement Mezmeur va être lancée.

Comme cela a été évoqué lors des réunions du Conseil Municipal et de la commission Urbanisme – Développement Economique, il faut profiter de cette opportunité pour redynamiser le centre bourg. Compte tenu des enjeux en cause, il nous semble indispensable qu'une information particulière soit apportée aux Pommeritains sur l'avancement du dossier et surtout sur le projet réellement envisagé.

► Communication

A l'heure où ces lignes sont imprimées, les projets de site internet et de plan guide n'ont pas été finalisés. Nous souhaitons que les travaux de la commission Communication soient relancés afin de mener à bien la réalisation de ces outils de valorisation de la Commune qui faisaient partie de notre programme.

► Ecoles

Nous avons soutenu la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans le cadre de la réforme

des rythmes éducatifs ainsi que leur gratuité. Nous demandons qu'un véritable bilan soit effectué après une année d'expérience et de prise en charge par la Commune.

De ce point de vue, et pour mieux répondre à l'esprit de la réforme, le contenu des activités TAP pourrait être élaboré avec le support des associations communales.

Comme nous l'avons indiqué lors de la campagne électorale et rappelé dans le précédent bulletin municipal, nous tenons à ce qu'il y ait une véritable égalité de traitement entre les 2 écoles. Force est de constater que tel n'est pas le cas.

Sur la base des statistiques 2013, Pommerit Le Vicomte fait partie des 8 dernières communes des Côtes d'Armor (sur 113 communes) qui refusent de participer au coût de fonctionnement des élèves inscrits en classe de maternelle inscrits à l'école Sainte-Anne. Ces communes ne seraient plus aujourd'hui qu'au nombre de 5.

Il est désolant de constater que l'équipe majoritaire refuse obstinément de revoir sa politique en la matière. Toutes les demandes de financement des classes maternelles ou de subvention des activités sont systématiquement rejetées.

Nous souhaitons que l'ensemble des personnels des 2 écoles soit convié à la Mairie pour le lancement de l'année scolaire

Rappelons que l'éducation des enfants dès 3 ans est un droit fondamental reconnu par la Loi et doit être la priorité.

La diversité des écoles est un véritable atout pour l'attraction de Pommerit Le Vicomte. Cette diversité doit être encouragée.

Nous nous tenons à votre disposition pour être votre «porte-parole» au sein du Conseil Municipal et vous remercions encore de votre confiance.

**Antoine BIDAULT / Yvon LE PAGE /
Marie-Ange RONDOT / Annie-Rose TREHOREL**

L'Aide pour une Complémentaire Santé - l'ACS

«Nous souhaitons attirer votre attention sur un droit trop méconnu encore, et auquel vous pourriez peut-être prétendre. Vous trouverez donc, ci-dessous le texte de loi sur l'ACS.

Nous nous mettons bien évidemment à votre disposition pour plus de précisions».

Prendre contact avec l'accueil en mairie :
au 02 96 21 74 39, pour un rendez – vous avec un des élus en charge de l'action sociale (Marc Woestyn / Michel Lancien).

Notons qu'au 1^{er} juillet 2015, de nouvelles modalités se sont mises en place pour les bénéficiaires de l'ACS notamment :

- Les bénéficiaires peuvent accéder au tiers payants, c'est-à-dire une dispense d'avance des frais, pour la part des soins de ville.
- Les bénéficiaires pourront faire le choix entre 3 types de contrats (A, B, C). Contrats couvrant des niveaux de garanties différents.
- Les bénéficiaires devront contractualiser avec un des 97 organismes complémentaires retenus au travers de 10 offres.



Complémentaire santé : la CPAM peut vous aider

L'acquisition d'une couverture complémentaire coûte cher mais ne pas en avoir peut s'avérer très coûteux. L'Assurance Maladie ne prend pas en charge la totalité des soins et des frais médicaux. Et personne n'est à l'abri d'une hospitalisation par exemple.

Selon vos ressources, l'Assurance Maladie vous accompagne pour bénéficier d'une complémentaire santé. Elle vous propose :
- la **Couverture Maladie Universelle Complémentaire – la CMUC**
- ou l'**Aide pour une Complémentaire Santé – l'ACS**

_ La CMUC

> Avec la CMUC, vos soins sont pris en charge à 100% sans avance de frais, dans la limite des tarifs de remboursement de l'Assurance Maladie et dans le cadre du parcours de soins coordonnés.
> Vous accédez à des tarifs réduits sur votre facture de gaz ou d'électricité.

Conditions pour en bénéficier :

- résider en France depuis plus de 3 mois
- être en situation régulière
- avoir des revenus annuels inférieurs au plafond*

_ L'ACS

De nombreuses personnes pourraient obtenir cette aide mais ne le savent pas. Vous dépassez légèrement le plafond de ressources pour obtenir la CMU complémentaire ? Vous pensez n'avoir droit à aucune aide ? **Contactez votre CCAS qui pourra vous accompagner dans vos démarches.**

Tous les membres du foyer peuvent en bénéficier, sous conditions de ressources* :

> Avec l'ACS, une partie de votre cotisation annuelle à une complémentaire santé est prise en charge. Vous recevez l'aide sous forme d'un chèque à remettre à la complémentaire santé de votre choix. Le montant de l'aide varie selon l'âge et le nombre de personnes qui composent votre foyer.

> **Autre avantage : vous avez droit au tiers payant, c'est-à-dire à la dispense d'avance de frais.** Vous accédez également à des tarifs réduits sur votre facture de gaz ou d'électricité.

Quel est le montant de l'ACS ?

	aide nationale (à déduire de votre cotisation annuelle)
moins de 16 ans	100 €
16 – 49 ans	200 €
50 – 59 ans	350 €
60 ans et plus	550 €

Ces aides sont accordées pour 1 an et les droits sont réévalués chaque année.

Comment faire votre demande de CMUC ou d'ACS?

Contactez le CCAS dans votre mairie.

Pour plus d'informations, consultez le site www.arnet.fr

Bon à savoir !

Bénéficiaires de la CMU et de l'ACS, le centre d'examen de santé de la CPAM vous propose un **examen de santé gratuit tous les ans.** Une matinée d'examens et de conseils personnalisés pour faire le point sur votre santé.

*Plafond de ressources CMUC et ACS (au 1/07/2014)

composition du foyer	CMUC		ACS	
	plafond annuel	plafond mensuel	plafond annuel	plafond mensuel
1 personne	8 645 €	720 €	11 670 €	973 €
2 personnes	12 967 €	1 081 €	17 505 €	1 459 €
3 personnes	15 560 €	1 297 €	21 006 €	1 751 €
4 personnes	18 153 €	1 513 €	24 507 €	2 042 €
5 personnes	21 611 €	1 801 €	29 175 €	2 431 €
par pers. suppl.	+ 3 457,807 €	+ 288,151 €	+ 4 668,040 €	+ 389,003 €

Association Ensemble Moins Cher 22 (AEMC22)

A l'initiative d'habitants de Grâces, s'est créée courant 2014, une association fondée sur l'intérêt de se regrouper pour mieux consommer.

La 1^{ère} action de mutualisation a ciblé l'achat groupé de fuel. Depuis, l'association a ouvert ses négociations à l'achat de pellets, à des avantages au-delà du prix usine avec Délices d'Armor... D'autres projets sont en cours, avec le souci de faire travailler le local et d'obtenir des prix attractifs pour les adhérents de l'association.

Le champ d'action de l'association s'étend à ±20Kms, de fait, nous, Pommerit-le-Vicomte, pouvons y adhérer pour un montant annuel de 2€/personne : des Pommeritains ont déjà fait la démarche et bénéficient, de fait, de cette initiative.

Pour ce faire, contacter AEMC22 soit au 07.82.83.41.69, soit par courriel : aemc22.graces@gmail.com.

Le trait d'union avec l'extérieur : Le Mini Bus à la résidence de l'IF.



Depuis déjà 2 ou 3 ans, ce besoin était exprimé au sein de la résidence de l'IF, d'avoir un mini bus adapté compte tenu des évolutions de dépendance des résidents.

Etant donné le montant d'investissement conséquent pour ce type de véhicule, le projet était reporté d'une année sur l'autre.

En mai 2014, le CCAS avait voté à l'unanimité la décision de cet achat, en déléguant au président du CCAS de conduire toutes les démarches possibles afin de rechercher des subventions pour atténuer le coût restant à charge du CCAS.

Mme THOMAS, la directrice de l'EHPAD a réalisé plusieurs dossiers de demandes, en direction des fondations et des parlementaires (Députée et Sénateur), dans le cadre de leur réserve parlementaire.

Fin d'année 2014, suite à un contact avec le Pays de Guingamp, M Gautier, président du CCAS, trouve une

possibilité en direction du programme Leader / Feader, en provenance de l'Europe. Un dossier y est déposé et M GAUTIER a été soutenu le projet devant le comité de programmation.

Concrètement ce projet d'achat de ce véhicule, d'un montant de **57 806 € TTC** a obtenu **63 %** de subventions réparties ainsi :

- Programme LEADER / FEADER : 28 242, 49 €
- Réserve parlementaire / Sénateur BOTREL : 5 700 €
- Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) : 2 000 € minimum, en cours d'instruction
- Autofinancement par le CCAS : le solde soit 21 806 €.

Une réception, en présence des financeurs a été effectuée le jeudi 02 juillet 2015.

A ce jour la résidence de l'If, dispose d'un mini bus adapté aux handicaps, équipé d'un haillon élévateur automatisé, pouvant recevoir 9 personnes dont 6 personnes à mobilité réduite. Ce véhicule a été acheté auprès de la société alsacienne Die-

trich Véhicule et il est considéré d'entretien facile et économe.

Ce mini bus permettra d'organiser des sorties extérieures, participer à des festivités ou rencontres locales, et donc d'agir sur une approche intergénérationnelle. Il pourra aussi répondre à des attentes et besoins individuels nécessitant un déplacement.



Un temps fort de la réception : Démonstration avec une résidente en présence du Sénateur BOTREL, d'Yvon Le MOIGNE, Président du comité de programmation et de plusieurs membres de ce comité : Aimé DAGORN, Michel POINS, Marcelin LE CALVEZ et Eric BIDAUT, ainsi que M GAUTIER Président du CCAS

Restructuration de la résidence de l'If ou construction à neuf ?

Construite en 1977, la résidence de l'If, classé en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), accueille 130 résidents.

Une réflexion était en cours depuis maintenant près de 4 ans afin d'étudier un nouveau projet adapté notamment aux besoins actuels des résidents (nouvelles pathologies), et aux nouvelles normes d'accessibilité.

CCAS, Direction et personnel ont menés plusieurs réunions et visites d'établissements afin de tirer des enseignements des expériences des autres.

Début 2014, une 1ère décision avait été prise au niveau du CCAS, car les bâtiments de la résidence avait deux propriétaires (le CCAS et Côtes d'Armor Habitat), il a été décidé de rétrocéder la partie appartenant au CCAS à Côtes d'Armor Habitat, afin qu'il n'y ait qu'un seul maître d'ouvrage.

Depuis quelques mois, Côtes d'Armor Habitat réalisait des simulations de coût vers deux directions :

- Restructuration / Réhabilitation
- Démolition / Construction.

En séance du CCAS du 28 mai 2015, les détails des deux simulations ont été étudiés par les membres du CCAS.

Les chiffres viennent de tomber : 1 million d'euros d'écart entre une restructuration et une reconstruction, pour une enveloppe globale autour de 15 millions d'euros.

Compte tenu des avantages d'une construction neuve (bâtiment aux normes BBC, établissement adapté aux besoins, durée des amortissements), **les membres du CCAS, à l'unanimité, ont fait le choix d'aller vers une construction neuve.**

Le lancement de l'AAPC (avis d'appel public à la concurrence) a été lancé début juin 2015,

par Côtes d'Armor Habitat pour un projet en conception réalisation.

Les groupements ont jusqu'à début septembre 2015 pour se faire connaître et conformément à la procédure d'appel d'offres, cinq groupements architecte-entreprises seront retenus dès septembre.

Ils auront ensuite 4 mois pour travailler leur projet et leur vision de notre futur établissement.

Janvier à Juin 2016, sera le temps nécessaire pour les services de Côtes d'Armor Habitat d'étudier en détail les 5 propositions **et fin juin 2016**, nous connaissons définitivement le groupement qui sera retenu.

Celui-ci aura encore plusieurs mois de travail, pour faire le montage technique et administratif du projet (en outre autorisation de différents organismes et permis de construire).

Juin / Juillet 2017, correspond à la période où nous devrions connaître le lancement des travaux...et cela pour une période de 38 mois.....

Une aventure qui sera forcément complexe à mener car en parallèle notre résidence actuelle devra fonctionner et résidents et personnel devront trouver un équilibre dans ce vaste chantier, indispensable pour l'avenir et le bien être des résidents et les conditions de travail du personnel.

Notons que depuis mai 2015, jusqu'à mi-juillet 2015, un groupe de travail se réunit un jour par semaine avec Côtes d'Armor Habitat pour finaliser le cahier des charges en lien avec la décision prise par le CCAS (Démolition / Construction).

Pour chaque phase de la procédure, une commission d'appel d'offres spécifique est mise en place sous l'égide de Côtes d'Armor Habitat et le CCAS sera représenté par M GAUTIER, président du CCAS et Mme THOMAS, directrice de l'EHPAD.

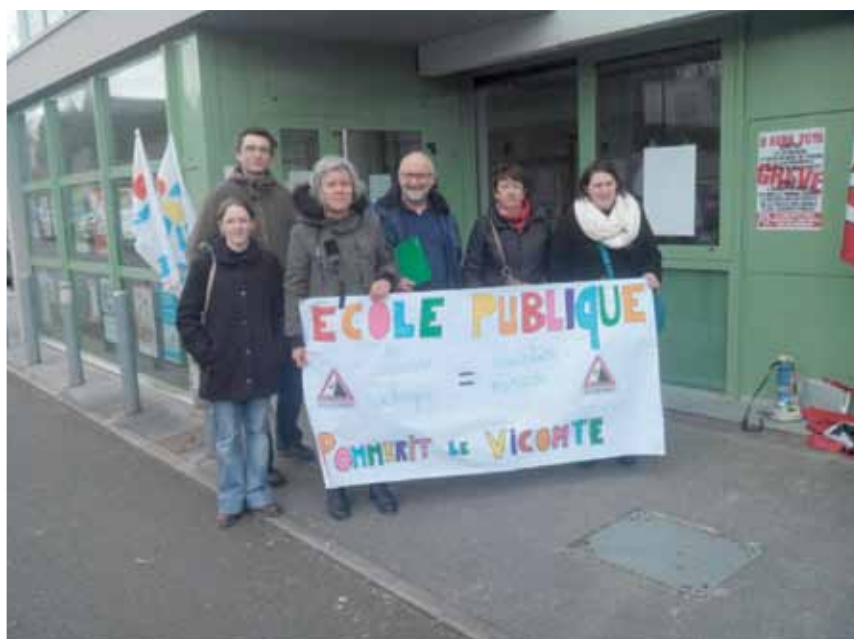
POMMERIT LE VICOMTE

Résidence de l'IF-130 résidents

Déroulement de l'opération - Planning prévisionnel



Dates (Opération)	Dates (Administratif)	Durées (M)	Objets (suivi opération)	Objets (suivi administratif)
24 Janvier 2014		M 0	Lancement des réunions pour établissement du programme	
Septembre 2014			Lancement des diagnostics de l'existant	
De septembre 2014 à mars 2015			Réunions de mise au point du programme	
	Mai 2015		Lancement AAPC - Avis d'Appel Public à la Concurrence européen (publicité) Délai minimum : 37 jours pouvant être ramené à 30 jours avec publicité électronique	
Juin 2015			Réunions de finalisation du programme	
	Juillet 2015		Réception des candidatures (environ 7 à 10 dossiers) Enregistrement des candidats	
Juillet 2015			Réunion de finalisation du programme si besoin	
	Septembre 2015		JURY 1ère PHASE : Réunion du jury pour avis	
Septembre 2015			Réunion de finalisation du programme si besoin	
	Septembre 2015		Pouvoir adjudicateur arrête 5 candidatures suite à l'avis du Jury	
	Septembre 2015		Envoi lettre de consultation aux candidats retenus (Programme, RC, CCAP, AE)	
	Fin janvier 2016		Réception des offres : réception par le maître d'ouvrage	
			Analyse des 5 dossiers administratifs et techniques par le maître d'ouvrage. Le dossier technique est constitué d'un APS plus complet (ex : étude thermique, descriptif, etc.)	
	Mai 2016		JURY 2ème PHASE - Réunion du jury pour avis après une phase d'audition et ATTRIBUTION	
	Juin 2016		La Commission d'Appel d'Offres classe les offres et attribue le marché. Le cas échéant, une mise au point du marché est rédigée (carnet des écarts). APS de projet (AVEC entreprises)	
PHASE ETUDES	Juillet 2016		9 mois	APS de projet (AVEC entreprises)
	Septembre 2016	APD suivi du PERMIS DE CONSTRUIRE		
	Mars 2017	PRO		Instruction PC 6 mois + recours 2 mois
	Avril 2017	Démarrage période de préparation		
PHASE TRAVAUX	Juin/juillet 2017	36 mois	Démarrage des Travaux	
			Fin de l'opération	



Ouverture d'une sixième classe à l'école publique

En février 2013, par décision du DASEN*, un courrier informait M. le Maire du retrait d'un poste à l'école primaire publique, mesure applicable dès la rentrée de septembre 2013.

La municipalité ainsi que les délégués parents ont fait valoir par plusieurs initiatives leur désaccord face à cette fermeture. La mobilisation n'a cessé depuis.

Forts de plusieurs arguments, parents délégués et municipalité ont été écoutés et une aide pédagogique d'un demi-poste supplémentaire avait finalement été attribuée pour l'année scolaire 2013/2014.

Fin d'année scolaire 2014, des courriers de la part de la municipalité ainsi que des délégués parents ont été envoyés au DASEN et à l'IEN* pour témoigner de l'évolution positive des effectifs mais après avoir recueilli les avis des instances règlementaires, le DASEN informait qu'aucun poste ni aucune aide pédagogique ne serait attribué à l'école. Une certaine incompréhension s'installe de nouveau.

Cette année la mobilisation s'est poursuivie pour attirer l'attention du DASEN sur la situation particulière de

l'école. En effet les effectifs sont passés de 125 élèves en 2013 à 141 élèves actuellement inscrits pour la rentrée prochaine soit une moyenne de 28,2 élèves par classe. A ces effectifs en nette progression vient s'ajouter des situations d'accueil d'enfants en parcours d'intégration qui nécessitent d'avoir un cadre d'accueil basé sur des niveaux d'effectifs convenables.

Un courrier reçu en mairie le 13 avril 2015, informe Mr le Maire que par décision du DASEN, un poste sera attribué pour la rentrée 2015/2016.

L'école primaire publique va donc pouvoir rouvrir une 6^{ème} classe après 2 ans de fermeture et surtout 2 ans de forte mobilisation de la municipalité et des parents délégués pour maintenir un service public de qualité et ce pour le plus grand respect des enfants.

Notons également que cette ouverture de classe va apporter plus de souplesse en ce qui concerne l'accueil des enfants de moins de 3 ans.

* DASEN : Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale.

* IEN : Inspecteur de l'Éducation Nationale

Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, un hommage à la victoire des alliés sur les Nazis a été rendu ce 8 mai en présence des représentants des associations d'anciens combattants, du conseil municipal ainsi que de la participation d'écoliers de l'école primaire publique accompagnés de leurs maîtres.

Après un rassemblement en mairie et l'accueil des délégations, différentes cérémonies et dépôts de gerbes ont eu lieu. Le premier rendez-vous était donné au monument de Kéavel, suivi des monuments du Restmeur et de la Crausserie pour finir au monument aux morts devant l'église.

Les cérémonies ont été ponctuées de discours et de récits de guerre en rendant hommage à ces hommes qui sont morts pour la France, pour la liberté. Les écoliers ont également activement participé à ces cérémonies en partageant des poèmes avec l'ensemble des délégations présentes.

A l'issue des cérémonies, tous se sont retrouvés en mairie pour partager et échanger autour d'un vin d'honneur.

La liberté s'invite en mairie



Les élèves de la classe de CP de l'école primaire publique se sont rendus, accompagnés de leur maîtresse Mme Le Fric, à la mairie pour y présenter leur travail et leur réflexion sur le thème de la liberté.

C'est déguisés en Arlequin et Arlequine, costumes que les élèves ont élaboré de leurs petites mains et en lien avec les textes sur lesquels ils ont renforcé leur apprentissage de la lecture, qu'ils ont affiché leurs différents dessins et textes sur le sujet de la Liberté. Tous ces travaux et ces réflexions font suite aux tragiques événements du 11 janvier 2015.

Leur exposition sera présente dans le hall d'accueil de la mairie pour quelques semaines.

Ce rendez-vous avec Mr Le Maire s'est poursuivi par une visite de la mairie au cours de laquelle les enfants ont découvert la salle des cadastres, les bureaux de la secrétaire générale de mairie et de la comptabilité, ainsi que ceux des élus et du Maire et pour finir la salle du conseil.

Ce sont les yeux pleins de fierté que les enfants ont ensuite rejoint leur classe.

La réforme des rythmes scolaires

Depuis la rentrée de septembre 2014, l'école primaire publique est concernée par la réforme des rythmes scolaires.

Un questionnaire à l'attention des parents d'élèves et à l'initiative des délégués parents, avait été distribué courant novembre 2013 pour sonder les familles sur l'organisation possible des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Après analyse des réponses obtenues, une organisation d'1h30 de TAP et 2 jours par semaine avec un dédoublement possible des effectifs en 2 groupes pour l'école élémentaire et une organisation de ¾ h de TAP à raison de 4 jours par semaine pour l'école maternelle avaient été retenues par les parents d'élèves. Ce choix des parents avait été exposé en conseil d'école ainsi qu'en conseil municipal du 28 novembre 2013, à la suite duquel Mr le Maire devait transmettre cette proposition d'organisation au DASEN courant décembre, proposition qui sera acceptée.

Pour organiser un service de qualité un comité de pilotage composé d'élus, de délégués parents et d'enseignants a été mis en place.

Pour la rentrée 2014/2015 72 élèves en élémentaire étaient inscrits aux TAP soit un taux de fréquentation de 93.5%. Ces effectifs ont été répartis en 5 groupes à raison de 3 groupes les lundi et jeudi et 2 groupes les mardi et vendredi. Les TAP ont été déclarés en ALSH et rentrent dans le cadre d'un PEDT (projet éducatif territorial) ce qui a nécessité l'embauche d'une directrice des TAP, Mme Derrien Patricia également animatrice. Deux autres agents déjà titulaires du BAFA se sont également proposées à l'animation des TAP, Mme le Diquer Marie Noëlle et Mme Guyomard Maryannick et ont reçu avant la rentrée une formation TAP par le biais du conseil général. Un autre agent communal a passé son BAFA à la rentrée 2014, Mme Richard Mireille, pour venir en complément de l'équipe en cas d'arrêt maladie ou hausse des effectifs.

En maternelle 2 agents également titulaires du BAFA, Mme Capitaine Martine et Mme Caux Lucienne, se sont proposées pour encadrer les TAP durant le temps de sieste des plus petits.

Un nouveau questionnaire, à l'initiative de la municipalité, a été diffusé auprès des familles afin de dresser un bilan de cette première année de fonctionnement et d'apporter les modifications nécessaires pour la rentrée prochaine.

Les familles sont globalement satisfaites de ce qui a été mis en place autant au niveau de l'équipe d'animation que des locaux mis à disposition pour le bon déroulement des TAP. Ces TAP ont pour objectif de proposer aux enfants une palette d'activités à la fois ludiques, sportives et récréatives qui permettent de les éveiller à la curiosité mais aussi de les sensibiliser à des notions importantes telles que l'environnement ou encore la citoyenneté. Certaines séances ont même été renforcées par la participation ponctuelle de personnes spécialisées dans certains domaines comme par exemple l'intervention des pompiers pour une approche des gestes de premiers secours.

Le bilan financier pour l'exercice 2014/2015 fait apparaître un total des recettes de 15 060 euros pour un total des dépenses de 42 682.13 euros soit un déficit général de 27 622.13 euros (maternelle et élémentaire confondus). Le total des dépenses pour cette année est accentué par les formations qui ont été nécessaires (coût de 2 147 euros) et des investissements pour un coût 6 432.52 euros. Une estimation, sans ces dépenses dues au démarrage des TAP, a été réalisée pour une année dite normale et le déficit général serait alors de 18 801.81 euros soit un coût réel pour la commune de 140.31 euros/enfant par année.

Notons que ce service public, à ce jour gratuit pour les familles, bénéficie de différentes aides:

- Le fond de soutien à hauteur de 50 euros/enfant
- La Dotation de Solidarité Rurale à hauteur de 40 euros/enfant
- L'aide de la CAF à hauteur de 0.50 euros/enfant par heure de présence aux TAP soit approximativement 50 euros/enfant

Concrètement, cela signifie que sans ces aides, le coût réel de ce service pour la commune serait non pas de 140.31 euros par enfant et par an mais d'environ 300 euros.



Petite immersion à la restauration municipale

allergies alimentaires (mise en place de Plan d'Accueil Individualisé) qui sont de plus en plus nombreuses.

Bien conscients qu'un repas BIO par mois puisse sembler insuffisant, il a été fait le choix de préserver l'utilisation quotidienne de produits locaux et de qualité, avec un réel engagement de la part du prestataire (traçabilité, démarches HACCP...), plutôt que d'augmenter la fréquence des repas BIO composés d'aliments provenant de différents pays et qui nécessitent donc plus de transports.

Ce choix de la commission a donc été présenté à la commission d'appel d'offres du 1er juin qui a validé ce choix et qui a donc de nouveau attribué le marché à RESTECO pour 1 an renouvelable 2 fois.

Pour rappel, le prix du repas facturé par RESTECO, sur la base d'un repas BIO par mois, est de 2.53 euros/enfant et de 2.57 euros/adulte. Le prix de revient du repas pour la commune, quant à lui, avoisine les 5 euros (prix repas facturé auquel s'ajoutent les frais de personnel, d'électricité, d'entretien et d'eau) ce qui représente pour la commune un coût d'environ 300 euros par enfant et par an pour l'ensemble des enfants résidents ou non sur la commune et qui bénéficient de ce service municipal.

Depuis 2006, la municipalité a fait le choix de faire appel à un prestataire extérieur pour les repas servis à la cantine municipale. Si ce choix a été fait, c'était pour répondre aux exigences qui se présentaient suite au départ en retraite de Mme Moal Nicole, cantinière municipale, à savoir :

- Une obligation de mettre aux normes la cuisine communale,
- Et l'obligation d'embauche d'un cuisinier diplômé.

Suite à des appels d'offres et analyses des réponses obtenues, RESTECO dont les cuisines sont basées à Plérin, avait obtenu un premier contrat d'un an renouvelable 2 fois. RESTECO avait également remporté les marchés de 2009 et 2012.

L'échéance arrivant cette année, la commission restauration scolaire composée d'élus, des parents délégués des écoles publique et privée ainsi que de Mme Bévillon agent communal, s'est réunie le 2 mars 2015 afin d'établir un cahier des charges en vue de la publication de l'appel d'offre de livraison en liaison chaude par prestataire courant mars avec un retour des réponses demandé pour le 14 avril 2015. Deux prestataires ont répondu à l'appel d'offre :

- RESTECO, cuisine basée à Plérin
- ANSEMBLE, cuisine basée à Lanrodec.

Les dossiers de ces deux prestataires ont été analysés et une grille d'évaluation a été élaborée et présentée en commission restauration scolaire le 25 mai 2015, commission qui a donné un avis de préférence à RESTECO. Tous deux ont présenté un dossier de qualité dans lesquels deux points de différence ont été soulignés, à savoir le prix du repas (sur la base d'un repas BIO par mois) et la prise en charge des



Enfants et parents pendant la préparation de la soirée «les galetières en fête»

L'amicale laïque

L'année scolaire se termine et l'Amicale Laïque est ravie de toutes ses manifestations organisées ces derniers mois (loto, bourse aux jouets, vente de pizzas, repas, et la kermesse le 20 juin).

Leurs bénéficiaires ont permis de financer les spectacles (les trois chardons...), les cadeaux du père Noël pour chaque classe, les goûters (noël, expo...), les sorties (école de Bothoa. Abbaye de beauport...), la kermesse (stands, jeux, loto, tombola)...

N'oublions pas l'opération «journaux». L'association récupère vos vieux quotidiens, les envoie à Lanvallon pour Tinatur (recyclage). Nous avons toujours besoin de main d'œuvre : deux mercredi dans l'année scolaire : (de 13h30 à 15h).

Les bénévoles (parents, instits, volontaires) apprécient lors de ces événements : les complicités partagées, les échanges, les sourires... la bonne humeur (comme dans toute asso). L'amicale laïque vous donne rendez vous à la rentrée ... notre bureau va changer... après 9 ans à ce poste, notre présidente va vivre d'autres aventures...
MERCİ BEAUCOUP NADINE.

Pour l'asso, Christel, vice présidente.



CP et CE à Bothoa

Petit journal de l'école publique

L'année scolaire avait débuté sous le soleil.... Cela n'a pas duré. Mais la pluie n'a pas empêché la réalisation de nos projets :

Décembre, petite pause poétique lors du visionnage de *Jiburo*, film coréen mettant en scène un petit garçon qui découvre sa grand-mère dans la campagne, sans eau, ni électricité (imaginez : pas de télé!)... éloge de la lenteur et de la tolérance.

Les petits de maternelle ont eu la chance quant à eux de voir un nouveau spectacle des 3 chardons.

Puis déjà Noël ; c'est loin, et pourtant on se souvient encore du spectacle généreusement offert par le comité d'animation, ou des cadeaux apportés par le Père-Noël de l'amicale laïque. Merci.

Janvier, les classes de CP et CE ont fait un saut dans le temps, et se sont retrouvés 70 ans en arrière, le temps de vivre la journée de classe d'un élève de 1930. Quelle expérience ! Arrivée à pied par les chemins creux, leçon de morale et soupe de pain le midi... finalement, ils préférèrent la cantine !

Février/ Mars, nouveau film pour tous les élèves. Seule-

ment, si recevoir c'est bien, donner est plus savoureux. Les élèves de CP et CE ont participé à une collecte de jeux et vêtements à destination des enfants d'Haïti, organisée par des lycéennes.

Avril/ Mai, Sortie à Beauport et rencontre sportive au collège pour les CM, de quoi donner un petit avant-goût de l'an prochain. Et dernier film pour tout le monde : *La ruée vers l'or* et *Ernest et Célestine*, deux incontournables.....

Il reste encore des projets, comme la sortie course d'orientation pour les CP et CE dans les jardins de la Roche Jagu, histoire de terminer cette belle année sur une jolie journée. L'école remercie donc l'Amicale Laïque qui non seulement finance les projets, mais aussi apporte de la convivialité, comme lors de la soirée Galettes en fête. Gageons que la Kermesse du 20 juin saura être joyeuse elle aussi.

Et comme une réussite en appelle une autre, **l'école a obtenu l'ouverture d'une classe supplémentaire pour la rentrée 2015**, permettant d'accueillir les élèves dans de meilleures conditions. Merci beaucoup à la municipalité et aux parents dévoués qui ont soutenu notre requête.

L'équipe pédagogique

Ecole St Anne

Sortie à l'aquarium de ST Malo

Au mois d'avril, les élèves de maternelle, de CP et de CE1 de l'école Sainte-Anne de Pommerit Le Vicomte se sont rendus à l'aquarium de St Malo. Au programme de la journée : visite de l'aquarium, ateliers et petit voyage en sous-marin. Une très belle journée qui a permis aux enfants de consolider leurs connaissances en lien avec le projet d'année sur le thème de l'eau.

Cette journée a été entièrement financée par l'APEL.



Le prix des Incorruptibles

Depuis six ans, en collaboration avec l'association de la bibliothèque municipale Lecture et culture, l'école Sainte-Anne participe au concours national de littérature de la jeunesse des « Incorruptibles », qui fêtait cette année sa 26^{ème} édition.

Au cours de l'année scolaire, les enfants ont lu les ouvrages sélectionnés pour leur tranche d'âge puis échangé leur point de vue lors de débats en classe. En mai, ils ont voté comme des grands pour leur ouvrage préféré sous les yeux du maire de la commune. Quatre livres ont été plébiscités par les enfants!

Un diplôme attestant de leur participation à ce prix de littérature jeunesse leur a ensuite été remis.

15^{ème} édition de Choeur d'école

Les 27 élèves de CE2-CM ont participé le mardi 19 mai au concert de chœur d'école au théâtre du Champ au Roy à Guingamp en compagnie des élèves de Saint Gilles les Bois et de Plouaret.

Toute l'année, ils ont appris 13 chants, allant de l'envie de Johnny Halliday à frontières de Yannick Noah, qu'ils ont eu plaisir à chanter devant leur famille. Bravo pour leur investissement!



Assemblée générale Amicale du Folgoat : Samedi 23 mai 2015

L'assemblée générale de l'Amicale du Folgoat s'est tenue samedi 23 mai sous la présidence de Jean-Yves Goualan, en présence d'une quarantaine de membres et de Mr Le Maire, ainsi que de l'Abbé Morcel, curé de Guingamp. Les fêtes de 2014 ont obtenu un bon succès et sont reconduites les 11 et 12 juillet prochain avec au programme le traditionnel concours de boules du samedi en doublettes.

Le dimanche dès 10h30, célébration du pardon à la Chapelle du Folgoat, suivi de la vente de gâteaux et brioches. Puis dès 14h30, fête champêtre animée par le cercle Korriganed Panvrid, les 30 enfants pommeritains sont venus, accompagnés par un groupe folklorique de Bilbao (Espagne) : Grupo Meatzaldeko Harrigorio et Grupo Polunpak, composé de 35 adultes.

Comme à son accoutumé, de nombreux stands pour petits et grands étaient sur place, le salon de thé, le tournoi de boules et un marché artisanal. La fête s'achèvera par son traditionnel steak/frites en plein air, d'un feu d'artifice et d'un bal disco animé par Arnaud Savéan.



Le Bureau a été reconduit :

- Président : Jean-Yves Goualan
- Secrétaire : Nadine Jannin
- Secrétaire adjointe : Mélanie Goualan
- Trésorière : Aurélie Baron
- Trésorière adjointe : Nadine Woestyn

Les membres :

- Germain Raoul, Eric Jannin, Christian Goualan, Jean-Yves Le Calvez, Jean-Claude Unvoas, Yvon Omnès et Serge Turban.

Association de pétanque Pommerit Le Vicomte

Nos jeunes Pommeritains jouant sous les couleurs du club Binicais composé de Matthieu et Jonathan Pinel ainsi que Quentin Vannieuwenhuyze se sont inclinés en finale face à l'équipe de Trégueux, mais ils restent vice champions du CD22 en triplette cadet 2015.

Le 26 avril 2015, ils ont participé au championnat triplette des jeunes cadets à Brezillet.



Le bagad Pañvrid



Bagad Pañvrid 2014-2015 - De la Pologne à la Suisse

Le groupe continue de tracer sa route, après la Pologne en 2014, c'est la Suisse qui sera sa destination estivale pour une semaine en juillet. L'association forte de ses 35 sonneurs fait partie des 15 meilleures formations de Bretagne. Le Bagadig (Bagad « école ») compte une vingtaine de musiciens et accuse un peu le coup cette année car faute d'effectif minimum il ne peut se présenter aux concours. Toutes les semaines, les musiciens se retrouvent à Startijin pour travailler ses suites musicales dans une ambiance conviviale, mêlant toutes les générations. Depuis 2014, un partenariat fort s'est mis en place avec le cercle, créant ainsi une dynamique forte pour les deux groupes. La Suisse, le concours scénique avec le cercle à Saint-Brieuc, la fête des Brodeuses à Pont L'Abbé, les Terre Neuvas à Paimpol, Dol de Bretagne, le festival de la Saint-Loup à Guingamp et le Festival Interceltique de Lorient sont au programme du Bagad pour cet été 2015. L'été est synonyme de week-end musicaux intenses entre ces concerts et la préparation de son championnat lors du prochain festival Interceltique de Lorient en août prochain.

Korriganed Pañvrid

Un nouvel échange et beaucoup de festivals

L'année scolaire se termine bientôt, c'est pourtant la période la plus active pour nos korriganes pommeritains. A l'heure où ces quelques lignes sont écrites, le groupe adulte prépare activement sa participation au concours Kendalc'h des groupes de 1ère catégorie, le 6 juin à Saint-Brieuc. Suivra ensuite l'été et son lot de festivals. Notons pour cette année des sorties la Fête des Brodeuses à Pont l'Abbé, la Fête des Islandais à Paimpol, le Festival de Dol de Bretagne, et le Festival de la St Loup à Guingamp. Du côté des enfants, deux sorties cette année : l'Emvod des Côtes d'Armor le 21 juin, et la Fête du Folgoat à Pommerit le dimanche 12 juillet.

Autre évènement important en ce début d'été, le cercle, habitué des échanges culturels avec d'autres groupes qu'ils soient français ou étrangers, a le plaisir de recevoir cette année les groupes basques espagnols Meatzaldeko Harrigorria et Polumpak. L'an passé, pendant que le groupe enfant du cercle était accueilli à Saint-Pé-de-Léren dans le Béarn, ils ont eu l'occasion de participer à un festival international de danse près de Bilbao en Espagne, et c'est là que la rencontre s'est faite. C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous perpétons la tradition de permettre à des groupes de danses d'autres régions de venir présenter en Bretagne leurs danses et leur culture. Le séjour sera assez bref pour les 30 danseurs adultes qui viendront, puisque du 9 au 12 juillet. A l'heure où nous écrivons cet article, il nous est difficile d'annoncer les lieux où ils se produiront, aussi nous vous invitons à guetter l'information dans les journaux ! Nous sommes toutefois heureux de pouvoir déjà annoncer qu'ils seront présents à la Fête du Folgoat le dimanche 12 juillet prochain.

Les Korriganed Pañvrid vous souhaitent à toutes et à tous un excellent été, et vous donne déjà rendez-vous à la rentrée prochaine pour le traditionnel fest-noz de l'association qui aura lieu cette année le samedi 26 septembre, et bien entendu la reprise des répétitions. Et comme le dit si bien le président du groupe : «faîtes de l'exercice pendant l'été pour être prêts à la rentrée, car l'endurance pour un bon danseur de gavotte, ça se crée, ça se cultive !». Des paroles pleines de sagesse.



Chorale «La Bonne humeur»



La chorale de la Bonne Humeur, est allée chanter le 21 MARS 2015, à L'EHPAD de Bourbriac, pour fêter les anniversaires des résidents. Toujours un grand moment de rencontre avec les résidents et beaucoup d'émotions.

Comité d'Animation

L'année 2014 du comité d'animation s'était terminée par le spectacle de Noël des enfants offert par le comité. Les enfants des deux écoles y avaient participé.



L'année 2015 a débuté par la chasse à l'œuf du mois d'avril, ainsi que la foire à tout du 1er mai, où le nombre d'exposants et de visiteurs était au rendez-vous. Les prochaines manifestations du 2ème semestre 2015 sont :

- Une foire à tout le dimanche 23 août 2015,
- Le marché de Noël le samedi 21 et dimanche 22 novembre 2015.



Les personnes voulant rejoindre le comité d'animation, peuvent prendre contact avec la Présidente, Mme PINEL Karine au 02 96 21 76 85.

Pommerit-le-Vicomte Comité Jumelage. 30^e anniversaire fin août 2015

Autour des coprésidents, le vendredi 03 mars 2015, l'assemblée générale du comité de jumelage Pommerit-le-Vicomte - Millstreet s'est déroulée en présence d'une vingtaine de personnes, dont Michel Lancien, adjoint au maire. Les coprésidents, Yves Allain et Joseph Crom, ont fait un tour d'horizon de l'année écoulée.

L'adhésion annuelle s'élève à 8 € pour une personne et à 15 € pour un couple. Les cartes sont à retirer chez Yves Allain. Les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

UNE TOMBOLA POUR MIEUX ORGANISER LA FÊTE ET L'ACCUEIL DE NOS COUSINS IRLANDAIS.

Cette année, une tombola a été mise en place pour recueillir des fonds pour le 30^e anniversaire (premier prix, une traversée en ferry Roscoff-Cork pour deux personnes en voiture). Le tirage a eu lieu le 26 avril lors du concours de boules, qui s'est déroulé sur deux jours.

Comme chaque année, le comité participera aussi à la journée départementale gratuite, le 28 juin, à Plouézec.

30^e ANNIVERSAIRE DU 29 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2015 : 1985 / 2015

Déjà 30 ans que Jean Le Floc'h et son homologue de Millstreet ont signé la première charte de jumelage entre nos deux communes.

Au fil des ans ce jumelage a évolué. En effet les premières années de nombreux échanges existaient entre groupes d'adolescents qui traversaient la manche dans les deux sens et très certainement de nombreuses familles pommeritaines et irlandaises se rappellent encore des moments forts de ces regroupements d'ados marqués par des anecdotes.

Signature de
la charte en
Irlande en
1985....
Déjà 30 ans



Une délégation irlandaise composée de 30 à 40 personnes séjournera dans les familles pommeritaines pour le trentième anniversaire.

Le comité va, pour cet événement, programmer plusieurs animations. La soirée officielle se déroulera le vendredi 04 septembre et toute la population y sera conviée.

Une exposition de l'histoire du jumelage est prévue à la bibliothèque durant l'été.

Les familles désireuses de recevoir des amis irlandais peuvent contacter YVES ALLAIN au 02 96 21 71 66.

Par ailleurs, le comité participera au Téléthon 2015.

Le bureau du comité est inchangé : Yves Allain et Joseph Crom sont les coprésidents ; Yves Allain et Daniel Igigabel gèrent la trésorerie. Thierry Raffin et Yannick Perrot assureront le secrétariat.



Assemblée générale du 03 mars 2015

Tennis club Pommeritain

Le tennis club Pommeritain fonctionne chaque samedi matin à la salle omnisports. Les 3 cours et l'entraînement sont assurés par Thierry Freslon, breveté d'état. Cette saison l'équipe adultes a joué en championnat départemental et s'est bien comportée. Elle est composée de Jean Christophe Salaün, Floriant Cadic, Maxime Robert, Jean-Pierre et Cédric Le Roux et Olivier Le Faut. 20 enfants fréquentent régulièrement les cours. En cette fin d'année, un tournoi inter entre adultes et jeunes a été programmé. Les cours reprendront mi-septembre ; Contact Jean-Pierre Le Roux 02 96 52 31 64. Suite à la démission d'Isabelle Rodriguez, la nouvelle trésorière est Isabelle Bevillon.



Cross Sapeur-Pompiers

Le Samedi 31 Janvier 2015, le Centre d'Incendie et de Secours de Moncontour organisait, sur l'Espace de la Tourelle en Plémy, le traditionnel cross départemental.

Cette épreuve ouverte aux jeunes sapeurs-pompiers (JSP), aux sapeurs-pompiers volontaires et professionnels et aux personnels administratifs et techniques du Sdis 22 a rassemblé 600 coureurs.

Parmi eux, neuf représentants du centre de secours de Pommerit-le-Vicomte, **Jacynthe Grot, Grégory Igigabel, Patrick Himmer, Mathieu Roussel, Bruno Le Floch, Florence Le Boulzec, Marc Geffroy, Erwann Jourand et Christine Goinguenet.** Malgré le parcours particulièrement difficile, suite aux conditions météorologiques, tous ont fini leur course, encouragés par leurs fidèles supporters qui, pour l'occasion, avaient fait le déplacement.

Une mention particulière à Christine qui conserve son titre de **championne des Côtes-d'Armor** dans la catégorie senior féminine. Grâce à cette victoire, elle a participé, le 14 Mars 2015, au Championnat de France à Epinal (Vosges), où elle a une nouvelle fois réalisé une performance exceptionnelle se classant 9^e sur 252 à une petite minute du podium.



Népal. Le sentiment d'avoir été utile !

Infirmière urgentiste à Guingamp et pompier volontaire au CIS de Pommerit-le-Vicomte, sa commune natale, Solen Moysan, revient de 12 jours passés au Népal où elle était en mission pour l'association Pica (Pompier international Côtes-d'Armor).

Solen Moysan, infirmière du Centre de secours de Pommerit-le-Vicomte, a raconté sa mission humanitaire au Népal, suite au tremblement de terre, à son chef de centre, le Capitaine Daniel Igigabel.

Les traits tirés, elle revient de là-bas avec une image forte : « Un ciel bleu, un chien qui aboie, un village dévasté... et des habitants incroyablement bons, généreux malgré le malheur qui les accable ». Partie de Paris le 17 mai avec quatre autres pompiers, Solen est arrivée à Katmandou le lendemain. « Accueillis par Pantar, notre guide local, nous avons rejoint le monastère des singes où nous avons passé notre première nuit au Népal. Le jour suivant, nous avons repris la route en direction du village de Thulo Sirubari, à 80 km à l'Est de Katmandou, afin de relayer l'équipe qui nous avait précédés ». Si déjà le pays dévasté ne laissait aucun doute sur les souffrances subies par la population, « à Thulo Sirubari, il ne restait pas une seule maison debout. Tout était détruit ! »

ASSURER LA POTABILISATION DE L'EAU, LA RECONSTRUCTION, LES SOINS...

« Notre objectif était de poursuivre le travail de la mission 2, c'est-à-dire d'assurer la potabilisation de l'eau, la reconstruction et les soins » explique la jeune femme, mère de deux enfants, qui était là-bas avec David Refloch, pompier professionnel de Guingamp, et trois pompiers humanitaires de Normandie. « Les journées étaient denses, éprouvantes... Le matin, je partais pour les consultations en montagne. Dès fois, c'était 8 h de trekking pour apporter des soins médicaux aux villageois isolés et blessés ».

Une fois la montagne redescendue, « j'ouvrais le dispensaire du village pour assurer les visites et soins. En parallèle, le reste de l'équipe poursuivait le travail en œuvrant au côté de la population à la construction d'un abri provisoire permettant ainsi la réouverture de l'école au plus vite ! On a également fait de la recherche de denrées et d'effets personnels dans les décombres, redonné le sourire aux enfants en leur proposant des activités comme jouer au football, faire des dessins et notamment du Mandala... La recherche de l'eau était bien évidemment pri-



mordiale puisque les sources avaient bougé ou s'étaient bouchées avec le tremblement de terre. L'acheminement de cette eau vers le village et son traitement étaient autant d'actions indispensables et de formations nécessaires pour assurer la santé des villageois après notre départ » relate Solen, qui a aussi formé les proches des blessés pour assurer les soins de suite et poursuivre le chemin vers la guérison.

De sa première mission humanitaire, Solen gardera un merveilleux souvenir, « celui d'enfants népalais qui retrouvent le sourire, celui de villageois qui s'amuse de me voir manger maladroitement avec les mains, celui d'un peuple dans la détresse, totalement démuné, mais prêt à vous donner le si peu qu'il a ». Cette mission, « qui m'apporte le sentiment d'avoir été utile, je la dois à l'association PICA, mais aussi à mes collègues de travail qui n'ont pas hésité à me donner leurs jours de congés pour que je puisse partir. Un grand merci à eux ».

« COURIR POUR RECONSTRUIRE », L'APPEL AUX DONS

Avec Tréguieux solidarité, une collecte de fonds est lancée pour la réhabilitation de l'école Thulo Sirubari, avec comme objectif de financer l'achat de tables, chaises, fournitures scolaires (achats sur place). Cette opération sera conduite le 26 juin, lors du trail « Courir pour reconstruire » organisé par Ram (personne référence que Pica avait là-bas et marathonien international natif de Thulo), où deux traillleuses françaises porteront nos couleurs et seront les ambassadrices de Pica.

Pratique : pour les dons, les adresser à « Urgence Népal » association PICA, centre de secours du Perray, 109, rue des Vallées, 22950 Tréguieux. Courriel : asso.pica@gmail.com.

Page facebook : pompiers humanitaires PICA.

Randonneurs du pays du Leff

L'association compte 60 personnes et organise des randonnées à la demi-journée, à la journée le jeudi et dimanche.

L'association a participé également avec le département et l'office du tourisme à l'élaboration de fiches rando (Trémeven, Lanvollon) parcours labélisés.

L'association est présente aux réunions organisées par le comité départemental de la randonnée et la communauté de communes et les communes.

Outre les randonnées régulières, les membres de l'association participent et organisent



certaines manifestations particulières comme le Téléthon à Pommerit. Des randonnées sont également proposées l'été à 18 h le jeudi avec la complicité des communes, de l'office de tourisme communautaire et du chantier dirigé par Pierrick Le Guillou, elles sont gratuites.

Le programme se trouve à l'office du Tourisme, dans la presse. Pour tous renseignements Jean-Pierre Le Roux : 02 96 52 31 64

Assemblée générale



Association Mammenn

Deskomp ha komzomp brezhoneg gant Mammenn
Apprenons et parlons breton avec Mammenn



L'association Mammenn organise des cours de breton chaque jeudi de 19 h à 20 h 15 pour les élèves débrouillés ou « faux débutants », et de 20 h 15 à 21 h 30 pour les élèves confirmés, au centre culturel Startijin.

Les séances sont animées par une enseignante expérimentée. Pour la rentrée 2015, un cours débutant sera réouvert. Appel est donc fait aux candidats débutants, mais aussi aux bretonnants débrouillés et aux bretonnants de naissance, bref, à toute personne intéressée par la langue et la culture bretonnes.

Mammenn organise d'autre part des évènements ponctuels. Il est ainsi prévu une veillée pour l'hiver prochain.

Renseignements au 02 96 74 25 11

Ken ar wech all !

ESPLM :

Trois dames à l'honneur

Le 3 décembre 2014 une cérémonie de remise des médailles de la Jeunesse et des Sports s'est tenue en préfecture et l'association ESPLM (Entente Sportive Pommerit Le Vicomte / Le Merzer), a vu trois de leurs bénévoles à l'honneur.

Muriel RAISON, Marie Madeleine TROALIC et Annick TANNOU, assurant respectivement des responsabilités de présidente, trésorière et secrétaire depuis de nombreuses années ont reçu chacune la médaille du Ministère de La Jeunesse et des Sports, pour leur dévouement associatif.

En effet ce type de distinction est décerné aux personnes engagées dans le mouvement associatif au service de la vie associative et de la jeunesse.

Bravo à elles pour cette distinction qu'elles sauront partager avec l'ensemble des bénévoles qui les entourent pour mener à bien cette association de près de 250 adhérents, dont une grande partie ont moins de 20 ans.



Cafés de l'histoire

L'envie de partager la vie des pommeritains

Depuis quelques semaines, un collectif d'une dizaine de personnes s'est créé et réuni autour d'un nom : « les cafés de l'histoire ».

Tout part d'une envie commune de plusieurs personnes du groupe de recueillir la « mémoire collective » des pommeritains et de la partager avec le plus grand nombre.

Le constat est assez simple : les changements importants vécus sur les 50-60 dernières années dans notre société ont complètement bouleversé nos habitudes, notre quotidien et nos vies. A Pommerit comme ailleurs, les choses ont énormément évolué. Mais comment imaginer la vie de nos grands-parents ou arrière-grands-parents si personne ne nous la raconte ? Les enfants d'aujourd'hui peuvent-ils imaginer une vie sans électricité ? des routes et des chemins non goudronnés ? une vie sans voitures ? des bistrotts-café-épicerie à quasiment chaque carrefour ?...

C'est un fait indiscutable que des gens ont vécu un changement d'époque radical. Et c'est en se basant sur ce fait que notre collectif a choisi de se créer. Nous organisons notre projet en deux étapes : collecter d'abord, partager ensuite. Ainsi, partant d'un thème précis, nous souhaiterions rencontrer un maximum de pommeritains pouvant nous apporter informations, explications, anecdotes. Des documents écrits ou des photos seraient également riches d'informations. Mais cette idée de rassembler un maximum d'informations sur le sujet choisi se fait avec un but bien précis en tête : organiser ensuite un évènement autour de toutes ces informations glanées de ci de là, et les partager avec toutes les personnes intéressées. La forme de ce « retour public » reste à définir mais le collectif s'est donné pour nom « les cafés de l'histoire » pour témoigner de son envie d'un évènement « ouvert », avec une parole libre et des échanges nombreux.

Pour la première du collectif, le thème retenu est justement celui des cafés. Notre commune possède aujourd'hui un seul café, mais il fut une époque où l'on en comptait plus de vingt ! Cafés, épicerie, restaurants,... on s'y retrouvait pour boire un verre bien sûr mais aussi jouer, échanger les nouvelles, faire quelques achats, danser, y fêter un mariage,...

Nous aimerions rencontrer un maximum de gens qui pourraient partager avec nous toutes sortes d'informations sur les cafés pommeritains. Aussi, si vous vous souvenez d'anecdotes, d'histoires, si vous avez des photos, ou si simplement vous partagez notre envie de se retrouver et d'échanger sur la vie des habitants à Pommerit-Le-Vicomte dans un passé pas si lointain, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous rencontrerons avec beaucoup de plaisir.

Pour nous contacter :

- Jean-Michel Correc 02 90 93 13 99 / 06 30 03 68 63 / jean-pitou@voila.fr
- Gérard Guyomard 02 96 21 78 81
- Jean et Claudy Colombard 02 96 21 99 57

Association «Don du sang»

L'assemblée générale pour le don du sang, présidée par Monsieur Jean Yves TOURBOT, s'est déroulée à la salle des associations le samedi 07 mars 2015.

En 2014, quatre collectes ont été effectuées, le bilan était de 234 dons.

« Les dons sont en baisse » et il faut savoir que le sang est indispensable au fonctionnement du corps humain. Rien ne peut le remplacer, c'est pourquoi le don du sang est si important. Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades.

LES PROCHAINES COLLECTES SONT FIXEES LE :

- 5 octobre
- 28 décembre

QUELS DOCUMENTS DOIS-JE APPORTER POUR UN DON DE SANG ?

S'il s'agit d'un premier don, vous devez apporter un document attestant de votre identité. Le carnet de santé est facultatif. Si vous avez déjà effectué un ou plusieurs dons et que vous possédez une carte de donneur, vous devez vous en munir lors de la collecte.

A QUEL AGE PEUT-ON DONNER SON SANG, SON PLASMA ET SES PLAQUETTES ?

Pour donner son sang, il faut être majeur et avoir entre 18 et 70 ans. Après 60 ans, le don est nécessairement soumis à l'approbation d'un médecin de collecte de l'EFS. Pour donner son plasma ou ses plaquettes, il faut avoir entre 18 et 65 ans.

POUR DONNER SON SANG IL FAUT ENVIRON 8 à 10 MINUTES

Prévoir 45 minutes à 1 heure (entretien médical, repos et collation)

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Jean-Yves Tourbot.

Vice-président : Yves Allain.

Trésorière : Céline Guyomard.

Secrétaire : Nelly Igigabel.

Membres : Alain Gautier. Michel Lancien. Michelle Guégan. Honoré Foucat. Serge Fleurot. Sylviane Gouriou. Yvon Omnès. Yveline Perrot. Françoise Bars. Martine Nicolas. Gilles Le Roy.



Assemblée générale 2015 de l'association Don du sang

Téléthon 2014

Une fois de plus, l'édition 2014 du téléthon a mobilisé plusieurs associations et la municipalité.

Décidée lors de la réunion de programmation du calendrier des fêtes de 2015 en septembre 2014, après plusieurs réunions de préparation, l'édition 2014 a connu de nouveau un élan de solidarité qui a permis de recueillir une somme de 3 704 €.

Ci-dessous quelques photos du temps fort de cette édition.



La remise du chèque et le pot d'amitié à la résidence de l'IF



Le départ des randonneurs



Déguisement lors de la manifestation de l'amicale des Pompiers

Le Bathyscaphe 2015

Après un appréciable carénage, pour un lifting nécessaire, le Bathyscaphe a repris la mer, plus fringant que jamais, et après quelques ronds dans l'eau pour tester sa trépidante machinerie remise à neuf, le voici fin prêt pour affronter à nouveau le grand large de nos aspirations culturelles.

Nombreux furent les événements qui ont pu réjouir les petits et les grands ces derniers mois au cœur de notre cher insubmersible: des concerts bien sûr, toujours programmés avec ce même souci d'éclectisme et de qualité qui ont été récompensés par un formidable accueil du public, mais aussi des expositions sculpture et photo que de nombreuses écoles de la communauté de communes ont pu apprécier, sans oublier le théâtre, la danse, les conférences, et même le cinéma puisque nous avons la chance d'accueillir maintenant des équipes de tournage très friandes du potentiel technique et artistique que nous sommes à même de leur offrir.

La programmation du Bathyscaphe est bien évidemment renouvelée avec la même ambition de partage convivial et nous espérons pouvoir en accroître le rythme dans les années à venir.

Les ateliers théâtre présenteront très prochainement leur nouvelle création et nous espérons vous y retrouver nombreux.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site du Bathyscaphe:

<http://www.providence-studio.com>

ou téléphonez au 02 96 21 99 37

Prochaine expo photo :

«d'URBANITE en ARMORITUDE» - Eric Mariette au Bathyscaphe - Regards d'un metteur en scène du 26 juillet au 31 octobre 2015

Du multiple à l'individuel, en groupe ou solitaire, l'homme s'inscrit avec plus ou moins de bonheur dans les décors qu'il se construit... Les samedis et dimanches de 14h à 18h - entrée 3,00 €



Exposition en mai 2015 de deux artistes, résidents sur la commune :
Lucien WIDOCK sculpteur sur pierre et Axel GOHIN SAFRAN, sculpteur sur bronze

Cabaret Itinérant :

*Un projet culturel collectif
sur le territoire de la
Communauté de Commune*

Au cours de la dernière semaine de mai 2015, un cabaret itinérant autour de textes de l'auteur Hanokh LEVIN, mêlant théâtre et musique, sous la houlette de la metteuse en scène Véronique Widock de la compagnie Les Héliades, a déambulé sur plusieurs lieux de la Communauté de Communes, dont à Pommerit Le Vicomte le jeudi 21 mai 2015

Comédiens et musiciens, professionnels et amateurs, ont travaillé ensemble pour venir à notre rencontre et nous proposer de passer un moment convivial et festif autour d'un repas et de nombreuses propositions artistiques.

Des mises en scène insolites se sont alternées au fil de la soirée, avec tour à tour des interventions de professionnels (Compagnie Les Héliades et Compagnie Volti Subito) et des amateurs notamment avec le Bagad, La Chorale la Bonne humeur, les élèves des ateliers de théâtre du Bathyscaphe.

Outre la nature même de l'originalité des textes de cet auteur et la mise en scène réalisée par les professionnels et les amateurs, l'autre spécificité de cette soirée, concernant son montage collaboratif entre les 5 communes et le service culturel de la Communauté de Communes accompagnée de Itinéraire Bis / Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Résidence de l'If

L'Association des Bénévoles de la maison de retraite organisera une double exposition les 26 et 27 septembre 2015. Elle aura pour objet les fers à repasser anciens du monde entier et des tableaux de peintures réalisés par ses adhérents et les membres du personnel. Une tombola avec de nombreux lots complètera cette manifestation, elle permettra d'assurer des animations à l'attention des résidents.



Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins :

Portes ouvertes au Moulin du Restmeur

Dans le cadre de la journée régionale du patrimoine vivant de Pays pour l'énergie, le tourisme et l'écologie, qui s'est déroulée le dimanche 21 juin 2015, le Moulin du Restmeur a ouvert ses portes au public.

Entre **1 000 et 1 200 visiteurs** ont franchi la porte pour découvrir ce patrimoine qui a été en son temps une des activités importantes de la commune, puisque pas moins de 8 moulins ont fonctionné en simultané sur les bords du Trieux.

Cette porte ouverte a pu se réaliser grâce à l'accord donné par la Famille MEURIC, Alice, Jacqueline et Jean François notamment.

Cette journée du patrimoine était portée par l'association des Riverains et des Moulins des Côtes d'Armor



Vue du moulin du Restmeur

Au cours de l'allocution de remerciements, Michel LANCIEN a retracé les grandes étapes de réhabilitation du moulin, qui s'était arrêté en 1965, suite à la décision prise par le maître des lieux Emile MEURIC.

En effet par la pugnacité de Jacqueline, la fille d'Emile, un rêve de petite fille a pu se réaliser grâce à la complicité d'amis et de bénévoles passionnés par la restauration.

Après certainement plus de 1 500 heures de travail, la mobilisation de 3 m³ de bois et plus de 4 000 opérations diverses et variées, la grande roue du moulin a pu retrouver sa 2^{ème} jeunesse...et c'est avec émotion, qu'une fois mis en place la trentaine de courroies, que les mécanismes répartis sur 3 niveaux, ont pu de nouveau s'é mouvoir dans un ronronnement après près de 50 ans de silence !!!

Les passionnés, amis et bénévoles présents se sont lancés un nouveau défi, remettre sur pied ou plutôt «sur roues et en ordre de marche».... le fameux camion U23...



Alice et Jacqueline lors du moment de convivialité



Il y a six mois, le 7 janvier 2015, les frères Kouachi ouvraient le feu dans les locaux de Charlie Hebdo, faisant 12 morts.

«Nous étions K.O. debout, comme abasourdis. Il y eut un très long moment de sidération, comme si les esprits se refusaient à admettre les faits. Puis un mélange de révolte et de chagrin, s'est installé. Une journée vide, au rythme des événements et de l'information. Impossible de maintenir, dans ces conditions, un emploi du temps, de se concentrer sur les dossiers du quotidien. L'horreur nous accaparait totalement». Spontanément nous avons reçu en mairie, plusieurs appels de citoyens et citoyennes de Pommerit le Vicomte et un rassemblement a été marqué par une minute de silence devant la mairie pour rendre hommage aux victimes des attentats de Charlie Hebdo et s'élever contre le terrorisme et la barbarie.



Le moment de recueillement devant la mairie



Aide financière pour la mise aux normes des dispositifs d'assainissement non collectif

Depuis quelques années, la Communauté de Communes Lanvallon Plouha en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne met en place une opération pour aider financièrement et accompagner les propriétaires pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif.

Cette aide financière peut aller jusqu'à 50% du montant total de l'opération (devis étude de filière et travaux) avec un plafond de l'opération de 8 000 euros T.T.C.

L'attribution de cette aide est soumise aux critères de bases suivants :

- l'existence d'une installation d'assainissement non collectif (au minimum une fosse septique) et d'un rejet constaté à ciel ouvert,
- la réhabilitation ne se fait pas dans le cadre d'un permis de construire ou d'une acquisition réalisée après le 01/01/2011,
- l'assainissement existant n'a pas été mise en œuvre après le 09/10/2009,
- votre habitation n'est pas incluse dans le plan de zonage d'un assainissement collectif de votre commune.

L'aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement individuel est réalisée par opérations groupées et animée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes Lanvallon Plouha. Les demandes seront examinées par le SPANC et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui se prononceront sur leur recevabilité.

L'aide n'est pas soumise à des critères de ressources du foyer.

Pour plus d'informations sur l'aide à la réhabilitation d'un assainissement non collectif, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif, à la Maison des services Publics, Moulin de Blanchardeau :

Tel : 02.96.70.17.04
accueil@cc-lanvallon-plouha.fr

Votre grille pain est en panne...

Votre fer à repasser ne chauffe plus...

Vous avez un accroc dans un vêtement...

Faites la réparation vous-même

Pour ce faire, il suffit d'un « Repair Café ». C'est quoi un « Repair Café » ? Tout d'abord le mot « repair » vient du verbe anglais «to repair» qui veut dire réparer et il a été associé à Café, pour désigner un lieu quelconque où se déroule la réparation.

Le principe consiste à mettre en contact des bénévoles ayant des compétences en réparation d'appareils divers et des personnes qui souhaiteraient redonner vie à leur objet mais qui ne savent pas par où commencer ni comment faire. C'est le propriétaire de l'objet qui « met la main à la pâte » sous les conseils avisés des personnes expertes. L'objectif c'est de «réparer ensemble» et toutes les réparations sont possibles : vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, jouets,

Les avantages sont nombreux puisque on repart avec son objet, on apprend au contact des experts, on n'a pas besoin d'acheter un nouvel appareil donc on fait des économies, on réduit les déchets, cela permet de créer du lien social grâce aux rencontres faites dans une ambiance conviviale,

Il y a beaucoup de «Repair Café» en Allemagne, aux Pays Bas, en Belgique et cela commence à se développer dans le monde entier. En France, il y en a 32 dont un en Bretagne à Saint Nolff près de Vannes et pour la Bretagne historique, un à Saint Herblain près de Nantes plutôt spécialisé dans le matériel informatique.

L'idée de créer un «Repair Café» a été retenue lors de la dernière Assemblée Générale du Forum Citoyen Leff Ar Mor. L'objectif est de le créer avant la fin 2015.

Maintenant il faut mettre l'idée en musique. Pour cela, nous recherchons des personnes bénévoles ayant des connaissances pour réparer des objets, transportables facilement, tous domaines confondus. C'est la clé de la réussite.

Au-delà de ces spécialistes, nous recherchons quelques personnes bénévoles, pour s'en occuper au sein de notre association après une période d'accompagnement.

Faites passer le message autour de vous. Il y a de nombreux bricoleurs qui ne demandent qu'à être un peu poussés pour apporter leur écot à cette belle aventure solidaire. Merci de votre collaboration.

Alain Collet, Président de l'association «Forum Citoyen Leff Ar Mor»

02 96 21 79 17 mrcolletalain@yahoo.fr



Le kleub, le réseau des entrepreneurs : Vous aussi devenez «KLEUB'ER»

Visite des membres du Kleub au laboratoire de Christophe UNVOAS
Cuisinier Traiteur à Pommerit Le Vicomte

Créé le 23 septembre 2013, le Kleub, club d'entrepreneurs du territoire de Lanvollon-Plouha, présidé par Thierry Morice, de Lanvollon, a pour vocation de regrouper les entreprises du territoire, que ce soit dans le domaine industriel, artisanal, agricole, commercial ou touristique. L'association compte actuellement 40 membres, les kleub'ers.

L'idée : leur permettre de mieux se connaître entre elles, de se faire connaître des habitants et de concourir aussi à la promotion de notre Communauté de communes. Déjà, de multiples manifestations ont été organisées comme un speed-meeting, des visites d'entreprises, une soirée thématique...

Le kleub en quelques mots c'est :

- Des visites d'entreprises
- Des échanges sur les préoccupations professionnelles
- La découverte du contexte économique local
- Le rapprochement avec les autres réseaux
- Des moments de convivialité axés sur le partage d'expérience, l'entraide, la solidarité et l'amitié !

AU PROGRAMME DE CETTE ANNÉE 2014-2015 :

Soirées d'information

- L'anticipation dans l'entreprise et sa stratégie

- Mind mapping
- Le parc éolien off shore de la Baie de Saint-Brieuc

Soirées et animations

- Soirée Geek : l'imprimante 3D (Démonstration)
- Améliorer sa communication / animation Lego
- Soirée œnologique
- Soirée de fin d'année chez un membre de l'association

Visites de trois entreprises

Vie économique et institutionnelle

- Participation à la commission Circuit touristique Industriel
- Participation à la commission développement économique de la Communauté de Communes

Contacts

Vous êtes entrepreneur ? Rejoignez notre dynamique et notre enthousiaste.

Contact : lekleub@gmail.com.

Tel. 06 31 32 59 05 et suivez-nous sur Facebook.

Adresse du site : www.lekleub.com

Réforme Territoriale

Depuis maintenant plusieurs mois, un projet de loi intitulé « Loi Notre » circule dans les différentes assemblées que sont le Sénat et l'Assemblée Nationale.

De quoi s'agit-il :

En principe ce projet de loi, qui a pour objectif de simplifier et clarifier, devrait en outre préciser les répartitions des compétences entre l'Etat et les différents niveaux de collectivités territoriales : Région, Conseil départemental, Métropole, Communauté de communes et d'agglomération et commune....

Par ailleurs un autre aspect de cette loi, consiste à fixer de nouveaux critères concernant la taille des communautés de communes. A l'heure que nous écrivons cet article, le nombre minimum d'habitants, que devrait comporter une communauté de communes devrait être de 20 000 habitants...mais ce jeudi 09 juillet la commission mixte paritaire regroupant des députés et des sénateurs opteraient pour 15 000 habitants....

C'est dans ce cadre que le Forum citoyen a mené une enquête en direction de la population de la communauté de Communes de Lanvollon Plouha, puisque notre territoire comprend à ce jour 16 000 habitants et donc un rapprochement avec une ou plusieurs communautés sera nécessaire, en fonction du nombre d'habitants fixé par la loi.

Le Président de la Communauté de Communes a déjà rencontré plusieurs communautés de communes voisines et à ce stade, il ressort des tendances de rapprochement avec Sud Goëlo et Leff Communauté.

Mais nous devons aussi nous poser des questions vis-à-vis d'autres communautés de communes, faisant partie de notre bassin de vie comme : Guingamp communauté, Pontrioux communauté.

Afin d'avoir une base de négociation, dans le cadre des travaux pour l'écriture du projet de territoire, un diagnostic financier a été mené par un cabinet et de nombreuses réunions de travail, animées par Côtes d'Armor développement ont été réalisées en direction de tous les élus.

3 axes majeurs ont été retenus pour définir notre territoire:

➔ Un territoire durable :

- Par une stratégie foncière et des outils pour une gestion durable et économe de l'espace

- Une offre d'habitat qui réponde aux besoins de toutes les populations
- Une consommation et une valorisation des ressources respectueuses de l'environnement.

➔ Un territoire attractif :

- Une stratégie globale d'appui aux entreprises et de développement de l'emploi,
- Une participation active à la destination touristique Paimpol, Saint Brieuc, les Caps,
- L'ouverture au monde, à la connaissance et au développement du numérique

➔ Un territoire Solidaire :

- La culture, l'enseignement artistique et le sport, vecteurs d'éducation et de bien-être,
- Des équipements et services de qualité, adaptés aux besoins des habitants.

Tous ces éléments feront partie d'une réflexion plus large au fil des prochaines semaines notamment après que la loi Notre soit votée définitivement en ayant fixé les nouveaux critères de taille des communautés de communes et aussi définie les champs de compétences.

De nouveau, un paysage qui pourrait évoluer de façon conséquente, avec de nombreuses questions sur le devenir des communes et de leurs champs de compétences...



Soirée du 08 juillet 2015 sur : «Le diagnostic / prospective financière de la CCLP de 2011 à 2020 + Le projet de territoire»

Zoom sur quelques activités économiques de la commune

GV ELEC

Vincent GUYOMARD, installé depuis octobre 2014 sur la commune de Pommerit Le Vicomte, vous offre ses services concernant tous vos travaux :

- Electricité,
- Plomberie,
- Chauffage / Sanitaire
- Entretien des chaudières

Visite et devis à la demande

Un contact :

06 77 81 39 13

ou

gvelec001@gmail.com



Cœur en fleurs

Installée depuis maintenant 9 ans après une reprise d'activité, Yvane CHEMIN vient de déménager il y a deux mois. C'est dans un cadre flambant neuf, sur la place du bourg, qu'Yvane s'est installée et a fait un aménagement accueillant.

Le magasin est ouvert :

- Le lundi de 9 h 00 à 12 h 00
- Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 / 19 h 00
- Dimanche : 9 h 00 à 12 h 00.
- Jour de fermeture le mercredi.

Outre la vente de fleurs en bouquets ou en pots, Yvane est à votre disposition :

- ✿ Pour la confection de vos compositions lors de vos événements familiaux : Mariage, anniversaire, fêtes, décès....
- ✿ Yvane est aussi adhérente au réseau FLORAJET et peut vous proposer des livraisons ou commandes de composition pour un cadeau dans toute la France.

Pour vos événements familiaux, Yvane assure les livraisons à domicile à Pommerit Le Vicomte et les environs.

Coordonnée téléphonique :

02 96 21 98 27



Yvane dans son magasin sur la place du bourg de Pommerit Le Vicomte

Ferme de Goazio

Cueillette à la Ferme

Dans un cadre bucolique, au bord du Trieux, la ferme de GOAZIO, ancienne ferme d'Yvonne et Jean Prigent au lieu-dit «Kerhonn», **Nadine BUET OHIER**, installée depuis février 2014, vous propose des cueillettes à la ferme de petits fruits, fraises, légumes bio de mai à octobre.

Pour la cueillette, le principe est simple, chaque personne va au gré des productions, faire son marché en direct, en cueillant elle-même ses propres besoins.

✿ Des horaires d'ouverture :

- Mercredi de 14h à 19 h 00
- Vendredi de 14 h à 19 h 00,
- Samedi de 10 h à 13 h 00 et 14 h à 19 h 00.

✿ Mise en place d'un marché à la Ferme :

Depuis ces dernières semaines, un marché à la ferme se met en place le samedi de 10 h à 13h, en partenariat avec d'autres producteurs, vous pourrez y trouver :

- Du pain bio
- Fromage et yaourt de brebis
- Divers légumes.



✿ Des produits toute l'année :

Nadine vous propose aussi des œufs bio toute l'année et des poulets de chair sur commande.

✿ Contact :

- Téléphone :

02 96 35 14 47 ou **06 77 40 24 60**

- Adresse mail : fermedugoazio@orange.fr

- Site Internet : fermedegoazio.wix.com

- GPS : lat. 48.63995 / long - 3.14255.

- Signalétique à partir du carrefour de Ty Coat / croisement de la D32 (Bégard / Pommerit Le Vicomte) et la D 787 (Pontrieux / Guingamp).

Déménagements Héry

*dans les Côtes-d'Armor en Bretagne,
entreprise de déménagement
près de Guingamp, à Pommerit Le
Vicomte, au lieu-dit 23 Kermilon.*

Installé depuis maintenant près d'un an, vous recherchez un professionnel pour votre déménagement ? Vous prévoyez de déménager, mais vous ne savez pas vraiment par où commencer ? N'hésitez plus, Déménagements Héry est là pour vous !

L'entreprise Déménagements Héry propose pour vous :

- Transports toutes distances pour votre déménagement
- Location de camion avec chauffeur
- Livraison de vos meubles achetés sur internet

Une mutation, un nouveau travail, une famille qui s'agrandit, un nouveau départ, nous sommes là pour vous conseiller et vous accompagner dans cette étape importante.

Nous mettrons à votre disposition tout notre savoir-faire et notre expérience des déménagements.

Au fil des mois, déjà des personnes et entreprises notoires de la commune ou des environs ont fait appel à l'entreprise et la qualité du service a été très appréciée.

Je suis disponible 7 jours sur 7 pour intervenir ainsi que pour répondre à toutes vos questions !



Pour des renseignements personnalisés, contactez-nous au :

- Téléphone : **02.96.37.64.41**

ou au **06.66.98.34.73.**

- Site Internet :

www.demenagements-hery.com

Le pays touristique Terres d'Armor au 1^{er} janvier 2015



1 Statut juridique : Association Loi 1901

2 Nombre de communautés de communes adhérentes : 8

- Communauté de Communes du Pays de Bégard : 7 communes
- Communauté de Communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre : 7 communes
- Communauté de Communes du Pays de Bourbriac : 10 communes
- Communauté de Communes de Lanvollon-Plouha : 15 communes
- Leff Communauté : 13 communes
- Guingamp Communauté : 6 communes
- Paimpol-Goëlo : 9 communes
- Pontrieux communauté : 7 communes

3 Nombre de communes : 74

4 Nombre d'habitants :

Environ **100 000** habitants

Adhésion demandée à chaque collectivité :
1,20 € / habitant (depuis 10 ans)

5 Nos champs d'actions :

Conseil & assistance technique aux porteurs de projets touristiques publics (collectivités) et privés. Le Pays Touristique accompagne et suit tout projet lié à la **création** ou au **développement**

d'une entreprise ou d'une activité touristique : hôtel, gîte, chambre d'hôtes, camping, restaurant, musée, centre équestre... Etudes et diagnostics également réalisés à la demande sur tout projet touristique lié à l'**aménagement** du territoire : signalétique, accessibilité, circuits de randonnée, itinéraires vélo, aide à l'accueil des campings-cars,... Le Pays Touristique aide à la **valorisation** de l'ensemble de l'offre touristique de sa zone de compétences.

6 Nos interlocuteurs :

Les collectivités locales, les entreprises touristiques, les associations, les particuliers porteurs de projet :

- Communes, Communauté de Communes, Pays, Département, Région
- Hébergement : hôtellerie, hôtellerie de plein-air, meublés, chambres, gîtes de groupe
- Equipements de loisirs
- Offices de Tourisme
- Restaurants, crêperies...

7 Notre Conseil d'Administration :

présidé par M Bernard HAMON, est constitué de :
• 26 élus (mandatés par chacune des communautés de communes)
• 13 associations
• 12 professionnels

8 Coordonnées :

02 96 43 44 43

pays-terresdarmor@orange.fr

Vallée des Forges - 22390 BOURBRIAC



Espace INFO→ENERGIE des Pays du Trégor-Goëlo et de Guingamp

Des conseils pratiques et gratuits sur l'énergie

Ouvert depuis novembre 2012 sur le Pays du Trégor-Goëlo, l'espace INFO→ENERGIE étend ses services sur le Pays de Guingamp en 2015. Depuis le **lundi 9 mars**, l'ensemble de la population du Pays de Guingamp bénéficie des services d'un espace INFO→ENERGIE.

L'objectif de ce dispositif est d'aider les particuliers à mieux et moins consommer d'énergie. Ainsi, l'espace INFO→ENERGIE informe et conseille le public sur la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables. La conseillère assure une véritable mission de service public d'intérêt général et de proximité au travers de permanences physiques et téléphoniques.

Qu'est-ce qu'un espace INFO→ENERGIE ?

Soutenus et financés par l'ADEME et la Région Bretagne, les Pays du Trégor-Goëlo et de Guingamp proposent ce service de proximité au grand public. Les personnes qui le souhaitent peuvent ainsi obtenir des **informations gratuites et indépendantes** concernant :

- La maîtrise des consommations d'énergie : chauffage, isolation, ventilation, éclairage...
- L'utilisation des énergies renouvelables : solaire, bois...
- La réalisation d'évaluations simplifiées de la consommation énergétique dans l'habitat
- Des solutions techniques et financières pour la réalisation de votre projet

Comment joindre l'espace INFO→ENERGIE des Pays du Trégor-Goëlo et de Guingamp

Les permanences téléphoniques sont assurées du lundi au vendredi, de 13H30 à 17H30, via le numéro des espaces INFO→ENERGIE bretons : **0805.203.205** (numéro vert gratuit, depuis un poste fixe).

L'accueil physique du public se fait **sur rendez-vous uniquement** :

- les semaines impaires : à la maison du département, 9 place Saint Sauveur à Guingamp,
- les semaines paires : au Point Information Habitat, 21 rue Jean Savidan à Lannion.

Les particuliers peuvent également poser leurs questions par e-mail à l'adresse suivante : infoenergie@paysdeguingamp.com.

Travaux de rénovation : attention aux arnaques !

L'Espace INFO->ENERGIE constate de plus en plus de démarchage à domicile sur le thème de l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements. De l'isolation aux systèmes de chauffage, les offres sont nombreuses. L'Espace INFO->ENERGIE tient à rappeler quelques conseils de prudence :

- Attention aux offres trop alléchantes, souvent elles cachent des prêts à la consommation à des taux élevés ou font référence à des aides qui n'existent pas/plus, vérifiez les dispositifs d'aides en vigueur.
- Ne signez jamais rien sur le champ ! Les devis sont valables, en général, au moins 1 mois, ne vous précipitez pas. Prenez le temps de comparer l'offre avec 1 ou 2 autres devis minimum.
- Demandez les coordonnées de votre interlocuteur : nom, entreprise, n° tel, site internet. Aucun agent de l'Etat, de l'ADEME ou des impôts ne fait de démarchage commercial à domicile, méfiez-vous.
- Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours, si vous avez signé une offre un peu vite dans le cadre d'un démarchage (téléphonique ou à domicile).

L'Espace INFO->ENERGIE peut vous aider à comprendre votre devis, la technique ou l'équipement proposé et vérifier avec vous l'éligibilité du projet aux aides financières. Contactez-nous au **0805 203 205** (entre 13h30 et 17h30) et bretagne-energie.fr.





Mémoire et solidarité

Communiqué de presse

Modification des critères d'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures



L'article 87 de la loi de finances pour 2015 (loi 2014-1654 du 29 décembre 2014) a modifié les critères d'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures.

Ainsi, le 1er octobre 2015, un nouveau critère va s'ajouter aux conditions historiques d'appartenance à une unité combattante ou de la participation à des actions de feu et de combat. Il permettra aux militaires justifiant d'une durée de service d'au moins quatre mois (ou 120 jours) effectuée en opérations extérieures (OPEX) sur un ou des territoire(s) pris en compte au titre de la réglementation actuelle d'obtenir la carte du combattant. Vos adhérents ou sympathisants ainsi que toute personne concernée par ces dispositions peuvent d'ores et déjà prendre contact avec le service départemental de l'ONACVG de leur lieu

de résidence afin de déposer une première demande de carte ou de solliciter le réexamen de leur situation. Vous trouverez ci-dessous, les coordonnées du service départemental des Côtes d'Armor.

CONTACT :

Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Côtes d'Armor

4, rue Nicolas Copernic - 22950 TREGUEUX

E-mail : sd22@onacvq.fr

BREIZHGO.com
LA BRETAGNE EN TRANSPORTS PUBLICS

Le nouveau site Internet BreizhGo.com est en ligne. Vous souhaitez vous déplacer en Bretagne et au-delà d'un point A à un point B en transport public ? De Quimper à Belle-Ile-en-Mer, de Saint-Brieuc à Landerneau, de Rennes à Pontivy...

Le site BreizhGo.com vous permet de préparer votre voyage en transport public en calculant votre itinéraire à partir des données de plus de 20 réseaux bretons : bus, métro, tramway, cars, TER, TGV, liaisons maritimes et aériennes.

Vous saurez à quelle distance vous vous trouvez du premier point d'arrêt, à quelles heures se font les différents départs, combien de temps durera votre voyage, comment se dérouleront vos correspondances, carte interactive à l'appui !

Et vous pourrez vous abonner à un système d'alerte par e-mail pour des itinéraires, des lignes ou des arrêts en cas de perturbation sur les réseaux. Un voyageur averti en vaut deux !

BreizhGo.com c'est aussi d'autres services d'information : tous les horaires d'une ligne ou d'un arrêt, des cartes permettant de visualiser toute l'offre de transports sur un périmètre ainsi que les services publics, les lieux culturels ou sportifs....



Sinon, vous avez pensé aux transports publics ?

BREIZHGO.com
LA BRETAGNE EN TRANSPORTS PUBLICS

PLANS | HORAIRES | ITINÉRAIRES | TEMPS DE TRAJET



Une initiative des collectivités bretonnes responsables des transports soutenue par l'État





JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD-OUEST
Centre du service national de Brest

Le recensement citoyen OBLIGATOIRE

RCO



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Ce que dit la loi

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire et indispensable** pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois ?

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire **sereinement** et **sans retard**, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

Faites-le savoir à vos administrés !

Communiquez sur le recensement dans votre bulletin d'informations municipal, sur vos panneaux d'affichage, sur votre site internet...



Avez-vous pensé au e-recensement ?

Le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) met à la disposition des communes ce service en ligne innovant (e-recensement) pour simplifier la vie des usagers.

Déjà plus de 3 200 communes de raccordées. Pourquoi pas vous ?

Renseignements :

<http://telechargement.modernisation.gouv.fr/EspaceDocumentaireMSP/particuliers/demarches-en-ligne/rco/index.html>

Formulaire de raccordement :

<https://mdel.mon.service-public.fr/mademarche/sfjsp?interviewID=BouquetService>

Pour plus d'informations, contactez directement le centre du service national de Brest :

Pour les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan

☎ 02 98 37 75 58

csn-brest.sec.fct @ intradef.gouv.fr



www.defense.gouv.fr/jdc



© Création CPRE ESNNO mars 2015

S'installer ou investir

Bien vivre à Pommerit-le-Vicomte...
c'est possible !

Le lotissement de Mezmeur

14 lots - 29 € le m²

